

## Reagan a le cancer

... mais il a plus d'une chance sur deux de s'en tirer

**BETHESDA (AFP)** — La tumeur enlevée samedi dans l'intestin de M. Ronald Reagan était cancéreuse, mais les médecins du président américain estiment que l'ablation de ce polype devrait suffire à prévenir toute récurrence de la maladie.

Le président a le cancer, a annoncé brutalement lundi, à l'hôpital naval de Bethesda, près

de Washington, le Dr Steven Rosenberg, un spécialiste en cancérologie. Cependant, il a aussitôt ajouté: "Nous n'avons aucune preuve que ce cancer se soit étendu et je pense qu'il y a de bonnes chances pour qu'il ne s'étende pas."

Le Dr Rosenberg a évalué à une sur deux, les chances pour qu'il n'y ait plus de cellules cancéreuses dans l'organisme de M. Reagan après l'a-

blation, samedi, de 66 centimètres du côlon. De la même façon, il y a plus d'une chance sur deux pour que l'espérance de vie du président américain, qui est âgé de 74 ans, ne soit pas affectée.

Les résultats de la biopsie effectuée sur la tumeur intestinale ont été annoncés par les médecins dans une longue conférence de presse télévisée en direct par toutes les chaînes de télévision américaines. Cette annonce a été faite peu après 16h00 locales, soit après la fermeture des marchés financiers de New York.

Le président Reagan, selon ses médecins, a appris la nature cancéreuse de sa tumeur alors qu'il était en train de lire un livre sur son lit d'hôpital. Je suis content que (cette tumeur) ait été enlevée, a-t-il dit, selon le capitaine Dale Oller, le chef de l'équipe de chirurgiens ayant opéré le président.

M. Reagan, comme sa femme Nancy qui fut la première à connaître la nouvelle, ont exprimé leur joie que le cancer ne se soit pas étendu, ont ajouté les médecins.

Le Dr Rosenberg a indiqué que le président américain devrait pouvoir reprendre le rythme normal de ses occupations dès qu'il aura récupéré de sa longue opération et que, comme à toute personne de 74 ans, il lui conseillera de reprendre une activité complète.

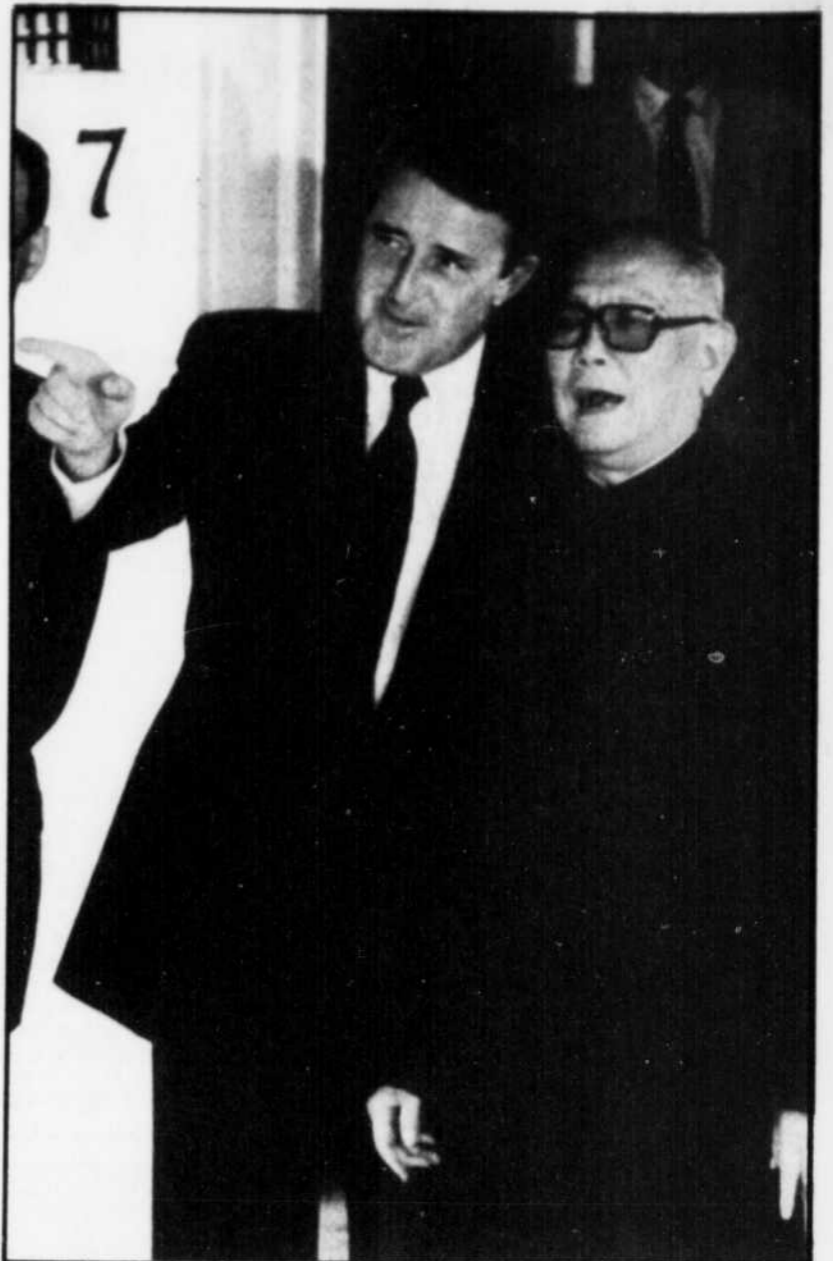
M. Reagan, a-t-il poursuivi, devra subir régulièrement des examens des poumons, du foie et d'autres organes afin de s'assurer qu'ils sont dans le même état qu'aujourd'hui. Il devra aussi se prêter d'ici six mois à un autre examen approfondi des intestins.

Les médecins ont découvert lors de l'opération de samedi deux autres polypes, voisins de la tumeur cancéreuse. Mais ces derniers, de petite taille, n'étaient pas cancéreux.

"Toutes nos découvertes permettent de demeurer optimistes quant à l'avenir, a dit M. Rosenberg. Il y a d'excellentes chances que la tumeur ne réapparaisse pas."

Les médecins qui ont insisté à nouveau sur le fait que M. Reagan se remettait magnifiquement de son opération, ont souligné à plusieurs reprises que la tumeur ne s'était pas étendue au-delà de la paroi intestinale.

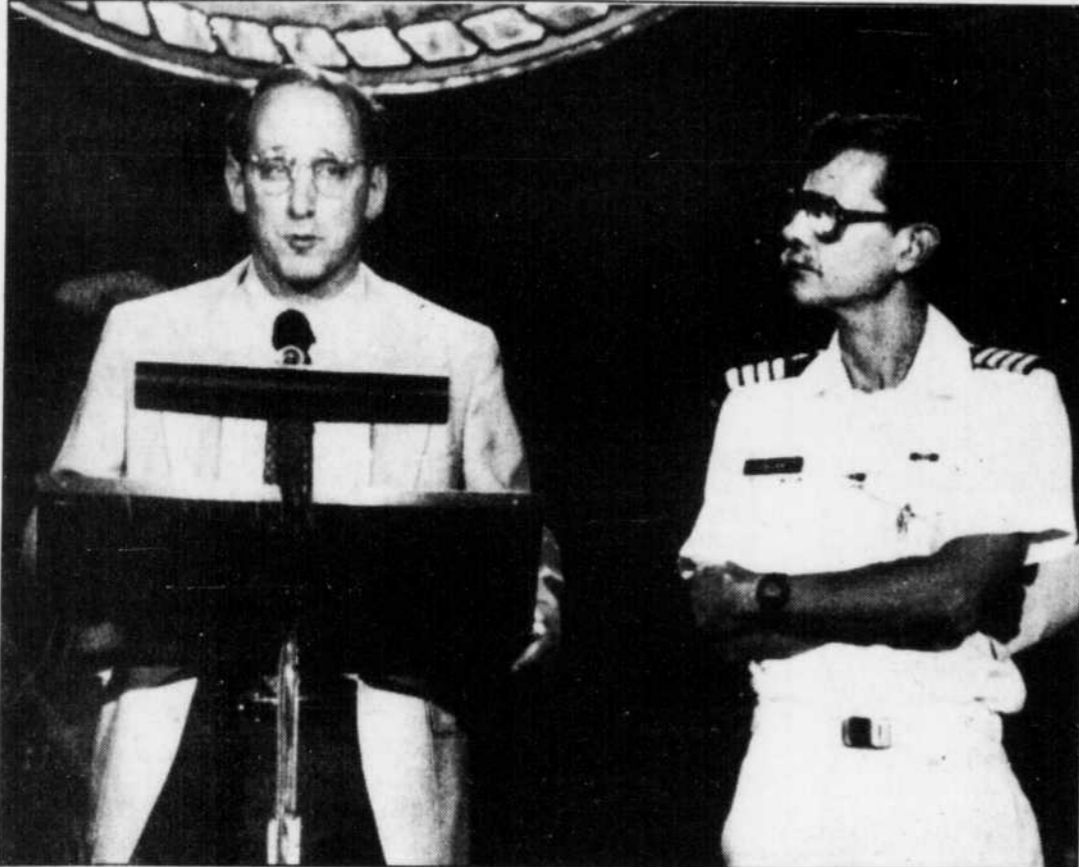
Avant que soient connus les résultats de cette biopsie, M. Larry Speakes, le porte-parole de la Maison blanche, avait dit que M. Reagan était prêt à toute éventualité.



Le premier ministre Mulroney a déjeuné, hier, avec son excellence Li Xiannian, président de la République populaire de Chine, de passage dans la capitale fédérale.

## Mulroney ira en Chine l'été prochain

C7



Le Dr Steven Rosenberg, à gauche, transmet aux journalistes les résultats de la biopsie de la tumeur prélevée dans l'intestin du président Reagan. À droite, le Dr Dale Oller, chef de l'équipe de chirurgiens ayant opéré le président américain.

### Organisateur du concert Live-Aid

## Bob Geldof accepterait volontiers le prix Nobel de la paix

**LONDRES (AFP)** — Bob Geldof, l'organisateur du concert mondial du week-end dernier, a déclaré hier que, si on le lui décernait, il accepterait volontiers le prix Nobel de la paix, dont le montant serait alors versé à l'organisation de secours Band Aid qu'il a créée.

Le chanteur irlandais a par ailleurs dénoncé l'attitude scandaleuse des gouvernements en général à propos de l'aide humanitaire nécessaire aux pays frappés par la famine, critiquant en particulier l'Union soviétique.

"Cela ne sert à rien d'envoyer des armes à des gens qui n'ont pas de quoi manger. C'est une honte de la part de la deuxième puissance mondiale car le sens des responsabilités devrait aller de paire avec la puissance," a-t-il lancé à l'adresse de Moscou, dans une interview à l'agence de presse britannique Press Association.

L'idée de décerner le prix Nobel de la paix à Bob Geldof avait été lancée la semaine dernière en Norvège, et le député travailliste britannique Tom Torney a relancé la proposition, qui a l'approbation du premier ministre irlandais, M. Garret Fitz-Gerald.

L'initiative de Bob Geldof a été saluée lundi par plusieurs personnalités britanniques, dont le dirigeant de l'église anglica-



ne, le Dr Robert Runcie, archevêque de Canterbury.

70 millions \$ US

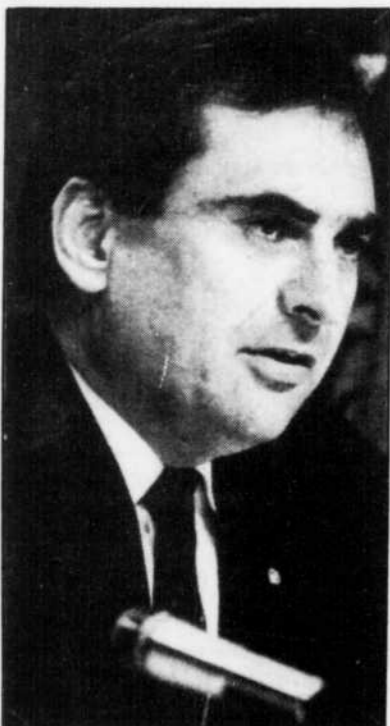
Par ailleurs, les dons continuent d'affluer et 70 millions \$ US avaient déjà été récoltés 24 heures après la fin du Live Aid Concert, le gigantesque concert mondial de rock en faveur de la lutte contre la famine en Afrique, qui s'est déroulé simultanément à Philadelphie et à Londres, ont indiqué lundi les organisateurs américains.

Après le succès de ce jukebox global, selon les mots d'un des organisateurs, qui a mobilisé 150 pays et a été regardé par près du tiers de la planète — environ un milliard et demi de téléspectateurs — d'autres projets de la même veine sont déjà envisagés aux Etats-Unis.

Selon les responsables, les téléspectateurs américains ont été les plus généreux et les appels téléphoniques de donateurs se sont succédés samedi et dimanche, au rythme de 180,000 appels par heure.

Les tarifs aériens et ferroviaires pourraient baisser

## Transports: Ottawa laissera place à la libre concurrence



Don Mazankowski

**OTTAWA (PC)** — Le gouvernement fédéral a annoncé hier une déréglementation quasi totale du secteur des transports au pays, qui soumettra les compagnies aériennes et les chemins de fer aux seules lois de la concurrence.

Hier, en conférence de presse, le ministre des Transports Don Mazankowski et le ministre d'Etat Benoit Bouchard ont rendu public un livre blanc sur la déréglementation qui bouleversera les anciennes législations en matière de transport au Canada.

Pour les voyageurs, en particulier ceux qui empruntent les lignes aériennes, "on peut s'attendre à ce que les tarifs descendent", a soutenu M. Mazankowski, rappelant que les prix seront "à toutes fins utiles laissés à la discrétion des lignes aériennes".

Une fois le projet de loi adopté, une compagnie aérienne n'aura plus besoin d'autorisation pour mettre en place ou abolir une liaison, et elle pourra fixer le prix des billets, lequel sera déterminé par la concurrence.

Dans le cadre de la déréglementation, la Commission canadienne des transports, organisme indépendant chargé jusqu'ici d'accorder les routes et d'établir les tarifs, sera

abolie. Elle sera remplacée par un bureau, au personnel moins important, qui aura peu à dire sur les tarifs et sera davantage soumis à l'autorité politique du ministre.

Selon le ministre Bouchard, ces mesures pourraient vraisemblablement entrer en vigueur l'été prochain, le projet de loi en question devant être déposé aux Communes au début de 1986.

Le Livre blanc des tories n'est pas sans évoquer les tentatives du précédent ministre libéral des Transports Lloyd Axworthy qui, en 1984, avait préconisé une déréglementation partielle du transport aérien. A Halifax hier, M. Axworthy a salué la déréglementation mais a mis en garde Ottawa pour que les petites communautés éloignées et les employés n'aient pas à en faire les frais.

Au Nouveau parti démocratique, le critique aux Transports Les Benjamin a prédit que les grosses lignes aériennes se tailleront les

morceaux de choix des liaisons aériennes, tandis que le reste du pays sera "coincé avec des avions à hélices désuets toujours en panne".

Selon M. Benjamin, le ministre "veut un service au champagne dans un marché de buveurs de bière" et ferait mieux de travailler à ce que tous les contribuables reçoivent des services comparables.

Selon M. Bouchard, il ne faut pas prévoir dans le secteur aérien un "bouleversement" comparable à ce qu'avait produit l'an dernier la déréglementation aux Etats-Unis, où la libéralisation avait entraîné la faillite de géants du transport aérien.

"Mais il y aura un mouvement", a précisé le ministre qui n'exclut pas la disparition de certaines liaisons.

Toutefois, dans les cas où une compagnie désirera interrompre une liaison dans une région éloignée, prétextant sa non-rentabilité, le gouvernement est déterminé à supporter financièrement le maintien des lignes.

Ottawa ne permettra pas "que de moins bons services résultent de ce changement".

### Tracé de la ligne en Estrie

## Hydro-Québec accepte le rapport de l'ONE

A 4

### Course au leadership du PQ

## Les candidats tardent à se manifester

B 1

### S'il n'y a pas d'entente

## Grève dans le baseball majeur le 6 août

D 1

## Les troupes folkloriques quittent Drummondville

A 5

### De nos archives

#### On voulait protéger le parc

Des citoyens désireux de protéger le parc Victoria contre l'invasion des tramways ont mis en circulation vendredi, le 8 avril 1910, une requête qui se lit comme suit:

"A son Honneur le Maire et à messieurs les échevins du conseil municipal de la Cité de Sherbrooke. Vos pétitionnaires résidant dans la Cité exposent respectueusement qu'ils voient avec un grand regret, et beaucoup de mécontentement, la possibilité de la construction d'une ligne de tramways électriques et d'un service de chars électriques à travers le parc Victoria.

Vos pétitionnaires croient que ce bocage devrait être conservé à l'état naturel avec le calme et la tranquillité qui lui donnent tout son charme et en font un lieu de repos, alors que la circulation des chars du tramway serait un danger continu et grave pour les femmes et les enfants qui ont l'habitude de se promener dans ce beau parc".

la tribune

Toute une Equipe!



1910 1985

TEMPERATURE  
DÉGAGEMENT: 17 — 23°C.  
DEMAIN: BEAU D-5

Aujourd'hui

#### SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....B-6
- BANDES DESSINÉES...C-4
- DÉCÈS.....C-5
- DE TOUT DE TOUS...D-5
- FINANCE.....B-4
- PETITES ANNONCES...C-2
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '85.....C-1



Grâce à Gary Lucas, les Expos de 1985 ressemblent à ceux de 1975.

## Audiences sur l'industrie de la coiffure

# Le décret Marois sévèrement critiqué

par Gilles Fiset

**SHERBROOKE** — Un peu plus et les représentants de la direction des décrets du ministère du Travail risquent de trouver fort longue l'audience qu'il tenait, hier après-midi, à Sherbrooke, sur le projet de décret régissant l'industrie de la coiffure.

Car, durant une bonne partie de l'audience, la cinquantaine de personnes présentes avait davantage le goût de se prononcer sur le décret de Mme Pauline Marois sur la qualification et la formation professionnelle que sur celui du ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, régissant les conditions de travail dans la coiffure.

Du décret de Mme Marois qui entrera en vigueur le 1er septembre, lequel a aboli la notion de qualification et permet à n'importe qui ayant les dispositions nécessaires d'exercer le métier de coiffeur, les gens présents ont déploré le peu de consultations faites à ce sujet et ont dit craindre ses effets sur la qualité du service offert aux consommateurs.

Une des personnes présentes a même dit trouver "ridicule" ce décret Marois.

Le directeur de la direction des décrets, M. Pierre-Paul Morissette, le représentant du contentieux du ministère, Me Henri Prud'homme,

et le responsable sectoriel pour les décrets de la coiffure, M. Achille Corriveau, ont accusé réception de ces propos mais ont expliqué que leur mandat se limitait au décret du ministère du Travail et qu'ils étaient à Sherbrooke pour tenir une consultation sur ce projet de modification au décret de la coiffure.

Il aura fallu attendre les interventions de la vice-présidente de l'Association des propriétaires de salons de coiffure de la région, Mme Louise Fleury, et du porte-parole en région de l'Organisation provinciale des employeurs en coiffure (OPEC), M. Gervais Bisson, pour entrer dans le "vif" du sujet.

Si la première s'est limitée à demander deux légères corrections, M. Bisson a été plus explicite.

Ce dernier a tout d'abord signalé que "pour une fois, je suis d'accord à cent pour cent avec le ministre du Travail". Il a souligné son enthousiasme face à ce projet de décret.

Ainsi, il a donné son entier appui



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Une cinquantaine de personnes ont pris part, hier, aux audiences tenues à Sherbrooke sur le décret de la coiffure.

à la volonté exprimée par le ministre d'éviter que le décret serve de protection contre la libre concurrence et se traduise par des restrictions commerciales.

Il a par la suite demandé l'abolition concernant les heures d'ouverture et les prix, l'éviction des artisans au processus des négociations puisque ces derniers, selon lui, ne

sont ni employés, ni employeurs, les deux semaines, l'extension à tous les employés de la possibilité de s'adjoindre les services d'un aide et l'abrogation de certains autres articles.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Le pompier Michel Richer rencontre un groupe de jeunes au parc Goyette.

## Tournée des parcs sur la prévention des incendies

**SHERBROOKE (PYM)** — Un camion du service des incendies a passé près d'une heure au parc Goyette hier. A

départ d'incendie ou d'accident grave, les pompiers ont néanmoins effectué du bon travail.

En effet, dans le cadre d'une

campagne de prévention et de sensibilisation menée de pair avec l'organisation des terrains de jeux (OTJ) de Sherbrooke, les pompiers de la ville font le tour des parcs avec un camion d'incendie et rencontrent les jeunes.

Le pompier Michel Richer coordonne ces visites. Hier, Jacques Guay et Denis Clavelle l'assistaient dans sa démarche. "Nous avons environ trente groupes de jeunes à rencontrer dans les municipalités de Sherbrooke, Fleurimont et Ascot, déclare M. Richer. Il s'agit d'éducation populaire, nous voulons surtout montrer aux jeunes par où

sortir de la maison en cas d'incendie. Trop souvent, nous retrouvons une jeune asphyxié dans les couvertures ou encore sous le lit".

L'expérience s'avère très enrichissante pour les jeunes. En plus des conseils pratiques, les pompiers repassent en détail tout l'équipement sur le camion, des bottes au masque à oxygène. Le jeune peut même essayer quelques pièces d'équipements. "Un des buts de cette campagne est de démystifier le personnage du pompier auprès des enfants, l'expérience semble concluante dans ce sens", a ajouté M. Richer.

## Au palais de justice

### • Enquête en cautionnement reportée

**SHERBROOKE** — Le magistrat Michel Côté de la Cour des sessions de la paix a reporté à jeudi l'enquête en cautionnement de Margaret Rose Piper, qui est inculpée d'avoir causé 35.000 \$ de dommages en mettant le feu dans un entrepôt d'enseignes publicitaires à Lennoxville.

Cette dernière, âgée de 43 ans, avait protesté de son innocence à

cette accusation et opté pour un procès devant un jury.

Le procureur Thomas Walsh s'est opposé à la remise en liberté provisoire de Mme Piper qui est détenue depuis samedi soir.

La police l'avait interpellée sur les lieux de l'incendie au 165 de la rue Winder.

L'entrepôt en question appartient à M. Leslie Howard.

### • Amende de 100 \$ pour voies de fait

**SHERBROOKE** — Roch Côté s'en est tiré avec une pénalité de 100 \$ pour avoir brassé la cage d'un garçon qui était sorti avec sa blonde.

Il a reçu cette sentence hier du juge Michel Côté de la Cour des sessions de la paix.

Côté, âgé de 22 ans, s'était reconvenu coupable de voies de fait.

Le défendeur Jean Leblanc a plaidé que le plaignant n'avait pas subi de blessures graves lors de cet incident au cours duquel il est tombé dans un escalier.

### • Pour avoir volé un chien et de la bière

**SHERBROOKE** — Deux jeunes gens de 18 ans ont opté pour un procès devant un jury pour le cambriolage d'un chien et de trois bouteilles de bière le 10 mars à Ascot Corner.

Ils avaient été traduits hier de-

vant le magistrat Michel Côté de la Cour des sessions de la paix.

Les prévenus, qui sont défendus par Me Peter Weldon, subirent leur enquête préliminaire le 23 prochain.

### • Naessens réclame le nom de témoins

**SHERBROOKE** — Le défendeur Conrad Chapdelaine a présenté une motion hier dans le but de forcer la couronne à lui divulguer le nom de ses témoins à l'enquête préliminaire de Gaston Naessens.

Ce chercheur, âgé de 61 ans, de Rock Forest, est inculpé d'avoir causé la mort de deux femmes par négligence criminelle entre 1983 et 1984.

Le procureur Claude Mélançon a répliqué qu'il n'est pas obligé de dévoiler sa preuve à la défense.

Le magistrat Michel Côté de la Cour des sessions de la paix a reporté l'affaire en matinée.

Me Chapdelaine avait soutenu que le nom des témoins de la poursuite ne constitue pas une cachette et qu'il ne voulait pas être pris par surprise.

Il a dit que son client avait droit à une défense pleine et entière.

Me Chapdelaine pense que la couronne appellera des experts à la barre et il veut être prêt pour les contre-interroger.

## Ferme acquittée d'avoir vendu du lait non pasteurisé

**SHERBROOKE** — La ferme L.-E. Nadeau inc., de Coaticook, a été acquittée hier d'avoir vendu un demi-gallon de lait non pasteurisé contrairement à la loi sur les produits laitiers.

Les défenseurs François Gérin et Jean-Pierre Rancourt avaient présenté un non-lieu en disant que la preuve n'a pas révélé si ce lait était destiné à la consommation humaine ou à des chats.

Le juge Jacques Pagé de la Cour des poursuites sommaires a donné raison à la défense.

Selon le procureur Claude Mélançon, il est pratiquement impossible de prouver cette prescription de la loi.

"J'ai un bon député et un bon avocat", a commenté M. Nadeau après l'audience.

La preuve avait révélé que M. Roger Larrivée, un inspecteur du ministère de l'Agriculture, a acheté le 20 juillet 1983 pour 75 cents de lait à la ferme Nadeau.

Il n'a pas motivé la raison de cet achat.

Le lait a été expédié au laboratoire d'expertises et d'analyses des produits laitiers et le chimiste Claude Morneau a dit qu'il n'était pas pasteurisé.

Mes Gérin et Rancourt ont soutenu que la poursuite avait échoué dans sa preuve que ce lait était destiné à la consommation humaine.

Me Mélançon en a cependant émis la présomption.

La défense a renchéri en précisant qu'on ne savait pas si ce lait était destiné à des chats.

C'est la première cause que Me Gérin plaide depuis sa nomination comme député fédéral de Compton-Mégantic-Stanstead.

d'une ligne à la page

PUBLICITE  PUBLI-REPORTAGE  CONCOURS   
 PUBLI-PROMOTION  ANNONCES  RELATIONS PUBLIQUES

**Bingo** la tribune

**\$1000 A GAGNER**  
**2 MARATHONS DE \$500**

**1er MARATHON — CARTE ORANGE**

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
 SAMEDI, le 13 juillet 1985:  
 N-41, G-60, B-1, G-53

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
 LUNDI, le 15 juillet 1985:  
 B-3, O-69, B-11

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
 Mardi, le 16 juillet 1985:  
 N-33, O-72, B-6

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

**la tribune** Courrier de deuxième classe  
 Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
 Tél.: 569-9201, J1K 2X8  
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
 Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
 (division La Tribune)

YVON DUBE  
 Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT  
 Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT  
 Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNE  
 Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
 Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sans droits de services par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays. 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press, Le service de photos (as-similées) de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

**carnet**

**King wellington**  
 RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Yvon Sullivan a, semble-t-il, inventé un type de corde à linge à toute épreuve. Il a finalement complété un modèle expérimental chez lui, non sans avoir été obligé de scier un des barreaux de l'échelle dans laquelle il avait monté pour installer cette corde à linge tout à fait révolutionnaire.

Le Réseau d'Ami(e)s de Sherbrooke tient à aviser ses collaborateurs d'un changement de numéro de téléphone pour la période qui a débuté hier. On doit donc composer le 565-1330 (CLSC-SOC) et demander Lina Arel.

Avec les conditions météorologiques qui ont prévalu au cours des dernières heures, il n'est évidemment pas nécessaire d'arroses les pelouses aujourd'hui.

Encore une fois cette année, les policiers de la Sûreté du Québec tiendront leur tournoi de golf Invitation dont les profits seront versés à la Fondation du Centre Notre-Dame de l'Enfant de Sherbrooke. Le lieutenant Claude Sylvaïn est le grand manitou de cette rencontre qui réunira au Club Milby les intervenants des domaines policiers, para-policiers et juridiques.

Après une semaine de vacances saluaires dans la région de

Plattsburg, Laurette Bibeau pourra enfin compléter l'installation de ses fenêtres. Elle fut obligée d'admettre que le mariage fenêtre-marteau produisait des résultats pour le moins explosifs!

Albert Bernard a confiance en sa bonne étoile, à en juger par le seuil énorme qu'il traîne avec lui chaque fois qu'il va à la pêche...

Il s'en est fallu de peu que les vacances de Jean-Pierre Langlois ne provoquent la fermeture du magasin où il travaille... tout le monde a dû s'y mettre pour le remplacer, boiteusement, il va sans dire...

**L'ENVELOPPE D'ARGENT**

CHLT RADIO 63

9.30: ..... \$  
 10.30: ..... \$  
 11.30: ..... \$  
 15.30: ..... \$

**PRENEZ EN NOTE TOUS LES MONTANTS DU LUNDI AU VENDREDI!**

**Pour vos travaux en...**

**Clément Fortier & Associés Inc.**

965, rue Panneton  
 Sherbrooke, Qué.  
 J1K 2B3  
 (819) 563-8333

**Isolation Cloisons amovibles et murs secs Tuiles acoustiques**

Nous utilisons l'isolant «Red Top»

**La Quotidienne** 779-9720

## La reconstruction des trottoirs à Sherbrooke

# Une politique à mettre au rancart

... estiment certains conseillers municipaux

par François Gougeon

**SHERBROOKE** — Décidément, la politique du conseil de ville de Sherbrooke en matière de reconstruction des trottoirs n'a pas le succès facile et certains conseillers se demandent même s'il n'y aurait pas lieu de la mettre au rancart.

Car le cas de la rue Kennedy sud, où les résidents du tronçon compris entre les rues Conseil et Chalifoux exigent la reconstruction des deux et non d'un seul trottoir, n'est pas le premier à être confronté à cette politique.

Ainsi, outre la section de Kennedy sud entre les rues King et Conseil, l'an dernier, celui de la rue High a été soumis tout dernièrement au conseil de ville. Avec le résultat que les élus ont fait volte-face en mettant de côté les critères de la politique pour procéder à la reconstruction des deux trottoirs existants plutôt qu'un seul.

Mise en place dans le but initial de réaliser des économies, cette fameuse politique est la même qui guide le conseil quand vient le temps de décider d'aménager un ou deux trottoirs, ou aucun, dans les nouvelles rues. C'est-à-dire que dans le cas des rues où les trottoirs sont endommagés, on se pose une série de questions pour déterminer s'il y a lieu d'en refaire seulement un ou les deux. Les critères portent entre autres sur le volume de piétons et de véhicules, le processus de continuité, la desserte d'un élément majeur comme église, école, commerce ou arrêt d'autobus, la visibilité pour les automobilistes et finalement l'amélioration de la géométrie des rues afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes. Pour ce qui est de la

rue Kennedy sud, on avait jugé que la rue était très étroite et que la reconstruction d'un seul des deux trottoirs réglerait ce problème.

### A la pièce

Or, de façon générale, les conseillers municipaux contactés hier sont d'avis qu'une telle politique, sans être abolie, ne doit cependant pas être appliquée à la lettre. "C'est bien exact qu'avec les cas qu'on connaît, la politique n'est pas tellement suivie. Mais c'est quelque chose de très délicat et chaque cas doit être regardé individuellement", juge Antonio Pinard, faisant observer que la question patrimoniale, qui a été retenue dans le cas de la rue King pour renverser la politique, pourrait également s'appliquer sur le tronçon de Kennedy sud, entre Conseil et Chalifoux.

Son collègue Bernard Tanguay, qui dit avoir apporté cette politique dans un esprit d'équité envers tous les citoyens, et surtout ceux des nouveaux développements où l'on n'aménage pratiquement plus de trottoir, croit que cette politique doit demeurer en place. "Je suis d'accord qu'il peut se présenter des cas d'espèce, qu'il y a d'autres considérations que les six critères à retenir, mais il faut être juste pour tout le monde", dit-il, signalant qu'il est plus facile de ne pas cons-

truire de trottoir dans une nouvelle rue que d'en enlever un là où il y en avait deux.

En ce qui concerne Hilaire Béliveau, celui-ci n'hésiterait pas à accorder son appui aux gens de Kennedy sud, si tel est leur souhait. "C'est bien d'avoir une politique générale, mais il faut savoir demeurer souple. Ces gens peuvent aussi faire valoir des droits acquis", avance-t-il.

### Le bon sens doit primer

Alfred Demers dit que le bon sens doit primer dans une telle décision. "Là où c'est possible, il est raisonnable de ne reconstruire qu'un seul des deux trottoirs", dit-il, tout en faisant remarquer que Robert Dandurand n'a "pas à parler d'erreur administrative pour ce qui est de la décision pour les deux

trottoirs de la rue Kennedy, entre King et Conseil". Le conseiller Demers a rappelé que l'an dernier, avec son collègue Roméo Quintal, lors de l'absence de Gérard Déziel, il avait piloté la demande des gens en ce sens. "Dans trois cas, la propriété des gens aurait débouché directement dans la rue. Je considère que c'est le bon sens qui a voulu que l'on change la décision et qu'on

fasse reconstruire les deux trottoirs. Et Robert Dandurand n'a pas à parler d'erreur administrative."

Quant aux conseillers Roger Gingues, Léonard T. Laflamme, Roméo Quintal et Jean Perrault, ils ne peuvent dire à ce moment-ci s'ils sont favorables à ce que les deux trottoirs de la rue Kennedy sud, entre Conseil et Chalifoux, soient reconstruits.

## La politique de déneigement des trottoirs risque d'être abolie

**SHERBROOKE (FG)** — Dernier hiver pour les Sherbrookoises avant l'élection municipale de novembre 1986, la saison des neiges 1985-86 verra la politique de déneigement des trottoirs subir un dur coup.

En fait, il y a de fortes chances que cette politique, qui fait qu'environ 20 pour cent des trottoirs de la Ville de Sherbrooke ne sont pas déblayés en hiver, soit reléguée aux oubliettes.

Le conseiller Roger Gingues, pour un, déclare franchement et sans détour: "Ce sera une année d'élection, alors c'est sûr que cette politique va sauter!"

Les autres conseillers contactés hier, sans être aussi direct et ten-

tant de mettre de côté la question des élections municipales à l'autourne qui suivra, sont de façon générale favorables à ce que tous les trottoirs soient déblayés... Ou du moins là où des critiques sont susceptibles d'être entendues de la part des citoyens-électeurs. Léonard T. Laflamme, même s'il est d'accord avec une "révision" de la politique en vigueur au cours des trois dernières années, juge que la question des élections n'a aucune importance. "Je comprends Roger Gingues: il prend toutes ses décisions en fonction de l'année des élections. Mais moi, ce n'est pas parce que je vais être en élection que je vais changer d'idée. C'est surtout sur la question de l'économie et il semble justement, du moins selon de nouvelles données,

qu'il n'y a pas tant d'économie que cela à aller chercher", indique Léonard T. Laflamme.

Ainsi donc, outre ce représentant du quartier Ouest, plusieurs autres élus municipaux ne sont plus aussi convaincus qu'avant que la politique justifiant le non-déblaiement des trottoirs peut faire économiser les 100,000 à 125,000 \$ avancés au départ.

Toujours est-il que les conseillers Hilaire Béliveau, Roméo Quintal et Robert Dandurand, tout en s'empresant de déclarer qu'ils ont toujours été contre cette politique, sont prêts à revenir à la charge pour en proposer l'abolition d'une nouvelle fois, bien qu'ils ont obtenu un refus dans le passé.

Les autres élus, se gardant bien d'indiquer leur couleur à ce mo-

ment-ci, croient savoir qu'il va se passer quelque chose au sujet de cette politique. "Il faut dire que la pression de la population est très forte", font valoir sensiblement dans les mêmes mots les conseillers Antonio Pinard et Alfred Demers, alors que Jean Perrault souligne qu'il s'agit-là du sujet "le plus crucial" jamais vu au conseil.

Enfin, seul, du moins parmi les conseillers ayant pu être rejoints hier, Bernard Tanguay donne l'impression qu'il est favorable avec la politique en vigueur. Informé de l'attitude de ses collègues qui optent majoritairement en faveur d'un changement, Bernard Tanguay déclare: "Ah oui? Eh bien! On verra cela dans le temps comme dans le temps!"

## • AU MONT BELLEVUE

**SHERBROOKE (FG)** — Le coup d'envoi a été donné hier pour les travaux d'installation d'un nouveau remonte-pente au mont Bellevue qui sera en opération cet hiver.

Il s'agit d'une remontée mécanique de type télé-siège de 80 chaises dont la capacité de déplacement pourra être portée à 1,000 personnes à l'heure.

L'équipement usagé a été acquis auprès du centre de ski alpin mont Castin Les Neiges, à même un budget de 50,000 \$ adopté par le conseil municipal. Ce projet fait partie d'une entente entre la Ville de Sherbrooke et le ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche, dans le cadre du programme PADEL, sur le développement des équipements de loisirs. Une subvention de 117,000 \$ a été versée par le gouvernement du Québec pour l'ensemble des nouveaux aménagements qui seront apportés à la base municipale de plein-air du mont Bellevue.

Au sujet de la pièce majeure, le télé-siège, qui sera insérée entre les deux autres remonte-pente que possède le centre municipal de ski alpin, le responsable des travaux,

le chef de section parcs et arboriculture, Jean-Claude Tremblay, a signalé hier qu'il faudra compter environ deux mois avant que tout soit terminé. Actuellement, on s'affaire à creuser les trous qui recevront les huit piliers de l'infrastructure. Tout a débuté à côté de la croix lumineuse, où les skieurs débarqueront à leur arrivée en haut de la montagne.

Tant les plans et devis de la construction que l'équipement même, qui a fait l'objet de tests, ont été analysés par les organismes compétents au sein du gouvernement provincial pour s'assurer de la sécurité des utilisateurs. "Nous avons obtenu les approbations jeudi (11 juillet) et dès ce matin, les travaux ont débuté", a noté M. Tremblay.

Outre le télé-siège, sous lequel il sera possible de skier en raison de la hauteur des piliers, plusieurs autres investissements seront réalisés au mont Bellevue. Ainsi, un appareil servant à fabriquer de la neige artificielle sera installé, le chalet de ski sera agrandi, le système d'éclairage sera amélioré sur les pistes de ski alpin et un reconditionneur de sentiers de ski de fond sera ache-

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Les travaux visant à doter le mont Bellevue d'un troisième remonte-pente, un télé-siège cette fois-ci, ont débuté hier.

## Coup d'envoi à l'installation d'un nouveau remonte-pente



## Ghislain Richer pas candidat à la convention libérale

**SHERBROOKE (FG)** — L'avocat Ghislain Richer a nié hier toute possibilité qu'il soit candidat à la convention libérale provinciale dans Sherbrooke.

"Mon nom a pu être associé à des rumeurs et des gens ont pu vouloir me pressentir, mais j'ai déjà décidé que pour aucune considération je serai candidat. Ni à ce poste ni à aucun autre poste électif", a-t-il soutenu.

Me Ghislain Richer a fait remarquer que, dans le passé, son nom a déjà été mentionné comme candidat contre le maire à ce moment, Jacques O'Bready.

"Ce n'est pas la première fois qu'on m'associe à une candidature... Mais je peux jurer même sur la tête de mes quatre enfants que je n'ai aucune intention en ce sens-là", a-t-il fermement mais poliment déclaré, hier.



Un jeune homme qui effectuait des travaux de peinture sur un lampadaire de la rue Galt ouest, à l'intersection du boulevard

Université, à Sherbrooke, a été électrocuté hier, en fin d'après-midi.

## Electrocuté dans un lampadaire

**SHERBROOKE (sl)** — Un jeune homme qui effectuait des travaux de peinture sur un lampadaire de la rue Galt ouest, à l'intersection du boulevard Université, à Sherbrooke, a été électrocuté hier, en fin d'après-midi.

Le peintre, Danny Laflamme, âgé de 23 ans et résident de St-Philippe, a subi de sérieuses blessures, les brûlures couvrant environ 60 pour cent de son corps.

Monté sur une plate-forme, la victime aurait atteint des fils électriques avec une perche en bois dont l'extrémité en métal portait un pinceau. A ce moment, le jeune se trouvait sous les câbles électriques et le courant de 550 volts l'a littéralement projeté sur le plancher de la plate-forme de travail relié à un camion.

Les compagnons de travail du jeune homme n'ont pas été témoins de l'accident.

La victime, qui a été conduite au centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, est à l'emploi de l'entreprise "Peinture compagnie", un commerce de Napierville qui assure les travaux de peinture des lampadaires de la Ville de Sherbrooke.

En début de soirée, hier, on ne pouvait dévoiler l'identité de la victime, la famille n'ayant pas encore été avisée.

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

# Sher-carte

PLUS QU'UNE CARTE

LA CARTE EN ILLUSTRATION DE LA VILLE DE SHERBROOKE!

En vente dans tous les supermarchés GAUDETTE Bureau du tourisme et dépanneurs participants

Merci à PUBLIBUS et à la CMTS

\$2.75

120805

L'ONE s'objecte à 12 kilomètres du tracé

# Hydro-Québec accepte le rapport



Jean-Marie Pelletier

**SHERBROOKE —** La société Hydro-Québec entend se conformer au jugement rendu par l'Office national de l'énergie concernant le tracé d'une ligne internationale de transport d'énergie, même si au point de vue environnemental, la société d'état ne partage pas l'ensemble des avis émis par l'organisme canadien.

Du côté de l'Hydro-Québec, des études seront entreprises dans les plus brefs délais de façon à se conformer aux objections soulevées par l'ONE sur deux des secteurs présentés, lesquels couvrent une distance de 12 kilomètres.

Selon le porte-parole de la société d'état, M. Jean-Marie Pelletier, des études devront être reprises dans le but de satisfaire aux de-

mandes exprimées par l'organisme canadien.

"Nous allons tenter de faire le maximum de compromis de façon à réduire le déboisement qui doit être fait en bordure de la rivière Stoke. Dans notre rapport, nous avons tenté de réduire les effets environnementaux du passage de la ligne en bordure de la rivière, mais l'ONE veut que notre ligne passe de part

en part de la rivière. Cette modification impliquera un déboisement accru", de maintenir M. Pelletier.

De l'avis du porte-parole de l'Hydro-Québec, de nouvelles études pourront être présentées à l'ONE, possiblement à la fin du mois d'août. Et, une nouvelle fois, la société d'état devra obtenir l'approbation des commissaires de l'organisme canadien sur ces études.

"Mais il faut bien comprendre que les modifications que nous devons apporter seront effectuées sur une distance qui ne couvre peut-être qu'un kilomètre. Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits des résultats de ce rapport."

## Retards?

Cette nouvelle étape que doit maintenant franchir la société d'état avant d'obtenir, de façon définitive, le feu vert de l'Office national de l'énergie, pourrait retarder l'ensemble des travaux à être exécutés.

"Comme tel, ça ne retarde peut-être pas les travaux, mais disons que cela nous resserre un peu la ceinture, d'avouer le porte-parole. Dans des cas comme celui-ci, nous devons augmenter les équipes d'entrepreneurs pour respecter les échéanciers prévus. Et avec la conséquence que c'est plus coûteux."

Du côté de la société d'état, on prévoit que la construction de la ligne de transport d'énergie Québec-Nouvelle-Angleterre sera complétée en octobre prochain.

Et rien pour l'instant ne laisse présager des retards importants dans les échéanciers d'abord fixés.

"Nous devons aller en appels d'offre vers le milieu du mois d'août. Et une fois que les vacances annuelles seront terminées, les travaux de déboisement pourront débuter un peu partout sur la ligne", d'ajouter M. Pelletier, en précisant qu'un déblocage dans les négociations avec plusieurs propriétaires était intervenu.

## "De vieux politiciens dictateurs à la Régionale"

— Jacques Blais, du comité de citoyens de La Patrie

**SHERBROOKE (MR) —** "La Régionale de l'Estrie et La Sapière se composent de vieux politiciens dictateurs qui ne veulent pas admettre l'erreur de la régionalisation."

M. Jacques Blais, du comité de citoyens de La Patrie, s'est insurgé hier contre la décision du comité exécutif de la CSRE d'envoyer comme auparavant les enfants de 3e et 4e secondaires à East-Angus plutôt que de les garder à l'école Notre-Dame-de-Lorette, de La Patrie.

M. Blais s'est aussi élevé contre la décision de La Sapière de procéder à l'agrandissement de Notre-Dame-de-Lorette pour y recevoir les élèves du primaire.

"Les commissaires de la Régionale ne peuvent trancher la ques-

tion que pour cette année, dit le représentant du comité de citoyens, puisque la CSRE n'existera plus en juillet 1986 au moment de l'intégration."

D'autre part, M. Blais appelle dictateurs des commissaires qui, selon lui, obligent les enfants à subir les conséquences de l'erreur qu'a été la régionalisation. L'anonymat des polyvalentes et le stress continu du transport scolaire pour des enfants qui font jusqu'à 40 milles de distance soir et matin sont, dit-il, des conditions anti-pédagogiques. M. Blais admet tout au plus que le personnel enseignant des polyvalentes ait, depuis un an ou deux, fait l'effort de se rapprocher des enfants.

Quant à la cohabitation, M. Jacques Blais s'interroge sur son sens,

quand, dit-il, aucun adulte n'accepterait de vivre dans un milieu composé d'une multitude de personnes différentes. "Pourquoi exiger des enfants ce que personne n'admettrait dans sa vie quotidienne?", interroge-t-il.

### Les vrais chiffres

M. Blais juge aussi que les chiffres de la Régionale et de La Sapière pour défendre leur point de vue relativement à la cohabitation et à l'agrandissement de Notre-Dame-de-Lorette sont contestables.

"On a commencé par nous dire, explique-t-il, qu'il en coûterait 60,000 \$ de plus par année pour donner satisfaction au comité de citoyens de La Patrie, puis, à mesure

que nous avons démontré que notre projet comportait aussi des économies, les chiffres des dépenses présentés par les commissions scolaires se sont élevés. On nous dit maintenant qu'il en coûterait 100,000 \$ pour répondre à nos attentes; qu'est-ce que ce sera l'an prochain?"

M. Jacques Blais estime pour sa part que les autorités scolaires sont en mesure de trouver le financement nécessaire pour garder les enfants à La Patrie. Il compte: une économie annuelle de 28,000 \$ sur le transport scolaire si les enfants de La Patrie étudient chez eux; une réorientation des 427,000 \$ prévus pour l'agrandissement de Notre-Dame-de-Lorette.

De ces 427,000 \$, estime-t-il, 75,000 \$ seraient suffisants pour ré-

nover l'école primaire et l'école secondaire; il en resterait 350,000 \$ environ dont les seuls intérêts annuels atteindraient près de 40,000 \$. Ajoutés aux 28,000 \$ d'économie sur le transport, ces 40,000 \$ donneraient 68,000 \$ pour donner satisfaction à La Patrie, dit-il.

M. Blais pointe le cas de l'école secondaire de Ham-Nord, qui survit avec 44 élèves à qui on évite un transport de quelque 25 milles, alors que La Sapière oblige les enfants de La Patrie à un transport de 35 ou 40 milles.

"Enfin, lance M. Blais, pour qui les commissaires se prennent-ils pour imposer leur produit à l'usager? Habituellement, le client, l'acheteur a raison. Ici, c'est le vendeur qui impose sa loi au consomm-

mateur et le comité de citoyens trouve cela inconcevable."

M. Blais dit que le comité de citoyens retournera à Québec pour rencontrer le ministre de l'Éducation, car, dit-il, quand nous avons rencontré le sous-ministre, il y a peu, ce dernier avait suggéré aux commissions scolaires de nous rencontrer pour discuter de la question et les commissions scolaires ne nous ont même pas donné signe de vie."

Lançant un dernier mot au sujet du contrat que vient de signer La Sapière pour que soient entrepris les travaux de rénovation à l'école Notre-Dame-de-Lorette, M. Blais dit: "Un contrat, ça s'annule. Que La Sapière admette qu'elle a fait une erreur!"

## Accident mortel dans le canton d'Ascot

**SHERBROOKE —** Une jeune résidente de Brossard, âgée de 21 ans, a perdu la vie en début de soirée, dimanche, lorsque son automobile a capoté dans une courbe du chemin Gendron, dans le canton de Magog.

La victime a été identifiée comme étant Nicole Paquin. Elle voya-

geait seule dans son véhicule au moment où elle en aurait perdu la maîtrise, aux environs de 20h20.

Le conducteur a été éjectée du véhicule au moment de l'accident. Le décès de la jeune femme devait être constaté à l'hôpital La Providence de Magog.

## Pris sur le fait à l'église Ste-Anne

**RICHMOND (MM) —** Le constable Claude Lupien, de la Sûreté municipale de Richmond, a pris sur le fait deux individus originaires de Ville d'Anjou qui venaient de voler un répondeur téléphonique à l'église Ste-Anne.

Les deux malfaiteurs, Alain Daigneault, 31 ans, et Richard Drolet, 24 ans, devront comparaître dans les prochains jours en cour des sessions de la paix pour répondre de leurs actes.

Selon le directeur de la Sûreté municipale, M. Emeril Perreault, le répondeur téléphonique a pu être récupéré et remis à l'église Ste-Anne. Aucun dommage matériel n'a été causé à l'édifice.

Par ailleurs, les policiers municipaux de Richmond tentent toujours de procéder à l'arrestation

d'un suspect qui aurait commis plusieurs vols dans cette ville depuis le début du mois de juin.

En fin de semaine, l'individu aurait tenté une nouvelle fois de s'introduire à l'intérieur d'une cantine de la rue Craig dans le but évident d'y commettre un vol.

Le déclenchement du système d'alarme aurait incité le malfaiteur à quitter vitemment les lieux.

Selon le directeur de police, l'arrestation de cet individu pourrait permettre aux policiers d'élucider une quinzaine de vols commis depuis plus d'un mois à Richmond.

Les policiers auraient déjà accumulé quelques indices qui leur permettraient de relier l'individu recherché à plusieurs délits. Une arrestation serait, semble-t-il, imminente.



(Photo La Tribune par Denis Breton)

## Incendie majeur à St-Denis

Un incendie a passablement endommagé, hier matin, une résidence du 11e rang de la municipalité de St-Denis de Brompton. Selon les quelques détails obtenus, l'incendie aurait pris naissance vers 05h00 dans la résidence de M. Jean-Guy Lecours et il

semble que les dommages matériels aient été limités par les pompiers volontaires de la municipalité qui ont été appelés sur les lieux. Personne n'a d'ailleurs été blessé lors de cet incendie. La cause du sinistre n'est pas encore connue.

## La Coopérative agricole de Ham-Nord soulagée de 1300 \$

**WEEDON (MM) —** Les policiers de la Sûreté du Québec, poste de Weedon, ont ouvert une enquête dans le but d'éclaircir les circonstances du vol d'un coffre-fort qui a rapporté à ses auteurs la somme de 1,300 \$.

Le vol a été perpétré à la Coopérative agricole de Ham-Nord. Selon les informations divulguées par les policiers, le coffre-fort n'était pas fermé au moment du méfait, ce qui a d'autant facilité la tâche des voleurs.

L'enquête en rapport avec cette affaire a été confiée à l'agent Gaëtan Béchard de la SQ de Weedon.

Par ailleurs, les patrouilleurs ont dû intervenir, en fin de semaine,

sur la scène d'un accident de la route qui a causé des blessures sérieuses à Maryse Lapière, 18 ans, demeurant dans la municipalité de Nantec.

L'accident s'est produit dans la municipalité de Stratford. Une perte de contrôle serait à l'origine de l'embardée. La conductrice était seule à bord lorsque l'accident s'est produit.

D'abord conduite au centre hospitalier de Thetford-Mines, la victime a été transférée à Québec en raison de la gravité de ses blessures.

C'est l'agent Alain Leclerc qui a été chargé de faire les constatations d'usage.

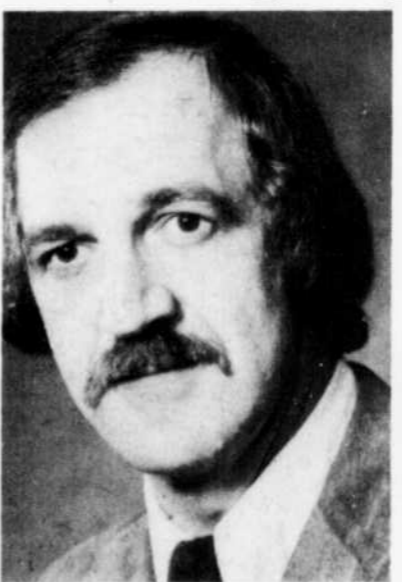
## Plan triennal en préparation au CRSSS

**SHERBROOKE (SI) —** Désirant manifestement dresser un tableau complet de ses interventions et "asseoir dorénavant ses décisions et ses travaux sur une planification globale plus solide", le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie compte se fixer d'ici les prochains mois un plan de développement d'ensemble en vue des années 1986, 1987 et 1988.

Ainsi, d'ici avril prochain, le CRSSS entend mener des consultations auprès des responsables d'établissements du réseau des affaires sociales et des représentants de certains groupes estriens afin d'établir les priorités régionales à l'intention de certaines clientèles. Un groupe de travail, formé de représentants du domaine des affaires sociales, aura pour tâche de conseiller le CRSSS sur le déroulement et le contenu du projet de priorités régionales.

Cette volonté du Conseil régional de la santé et des services sociaux est exprimée dans le rapport annuel 1984-85 publié récemment par le CRSSS. Constatant, entre autres, les différents problèmes de développement dans le secteur des affaires sociales et des soins de santé, le Conseil régional exprime l'intention "de vérifier l'application pour l'Estrie des priorités que le ministère des Affaires sociales a lui-même identifiées pour 1986-87".

Plus précisément, le CRSSS veut identifier les secteurs prioritaires d'intervention, considérant à la fois les clientèles et les services auprès desquels il faudra intervenir le plus intensément. A cela, on greffera des actions concrètes à entreprendre et on compte aussi évaluer la nature des ressources nécessaires pour réaliser les priorités.



Albert Painchaud, directeur général du CRSSS

### Flottement

Dans la présentation du rapport du CRSSS, le directeur général Albert Painchaud signale que l'année 1984-85 "a été marquée par la consolidation et aussi un certain flottement dans quelques dossiers".

Il rappelle notamment l'épineuse question des coupures budgétaires auxquelles le CRSSS pensait pouvoir échapper au cours des derniers mois. Or, comme le souligne le directeur Albert Painchaud, contestations, plans de redressement et équilibre budgétaire furent encore des expressions bien à la mode, particulièrement au cours des premiers mois de l'exercice 1984-85, au printemps 1984. "Il semble, men-

tionne le directeur général du CRSSS, que ça ne sera qu'en 1985-86 qu'il y aura une certaine relâche face à cette situation."

Situation tout aussi délicate dans le dossier de la décentralisation et de la régionalisation des services sociaux où on n'a pas constaté l'évolution prévue et souhaitée.

Finalement, toutefois, le CRSSS se félicite des progrès réalisés dans plusieurs dossiers, notamment en service de réadaptation et en santé

mentale. Albert Painchaud signale également la suite accordée à son implication dans le secteur du bénévolat, de même que la mise sur pied d'un projet sur la condition de vie des femmes utilisatrices des services de santé et des services sociaux. Le comité menant ce projet devait finalement soumettre un document comportant pas moins de 45 recommandations en vue de l'élaboration d'une politique régionale à l'intention des femmes.

## Subventions à huit organismes estriens

**SHERBROOKE (MR) —** L'Association régionale pour le loisir et la promotion des personnes handicapées de l'Estrie a reçu une subvention de fonctionnement de 30,000 \$ pour l'année financière 1985-1986.

L'Office des personnes handicapées du Québec a en effet accordé une subvention à 8 organismes à but non lucratif de l'Estrie. En plus la subvention à l'Association régionale pour le loisir et la promotion des personnes handicapées de l'Estrie, les autres subventions sont les suivantes: 2,500 \$ à Promotion Handicap Sherbrooke inc., 1,000 \$ au Regroupement des usagers du transport adapté de la CMTS, 1,500 \$ au club Etincelles de Bonheur de la zone d'East-Angus inc., 3,500 \$ au club Les soupapes de la bonne humeur (Lac-Mégantic) inc., 2,300 \$ au club social Les Troubadours de la vie, de Coaticook, 2,500 \$ à l'Association des personnes handicapées

physiques de la région de l'Amiante, de Thetford-Mines, et 1,000 \$ au club sportif Les Fantastiques de Magog inc.

Le gouvernement du Québec, par le biais de l'Office des personnes handicapées, contribue au financement des organismes de promotion des droits et intérêts des personnes handicapées depuis 1978, alors que l'Office était créé. Environ 1,5 million \$ sont, cette année, consacrés au financement des organismes nationaux, régionaux et locaux. C'est ainsi que les organismes de l'Estrie ont reçu des subventions totalisant 44,300 \$.

C'est le député de Sherbrooke, M. Raynald Fréchette, qui a fait l'annonce des subventions au nom du ministre délégué aux Relations avec les citoyens et citoyennes et responsable de l'Office des personnes handicapées du Québec, M. Elie Fallu.

**PLACE JACQUES-CARTIER**  
1650, King ouest

**NOUS POUVONS VOUS OFFRIRE TROIS LOCAUX ENCORE DISPONIBLES**

Un de 1100 pl. car., étage inférieure  
un de 1600 pl. car., entrée principale  
un de 1000 pl. car., sur étage

<p>Pouvant servir à</p>	<p>Ex.: bureau de courtier salle de montre esthétique équipement de bureau médecin</p>	<p>centre d'ordinateurs école agence de publicité bureau de professionnel, etc.</p>
-------------------------	--	---

Informations: Mme Marguerite Côté, (819) 565-1788

# Le Festival des couleurs survivra

MAGOG (GP) - Les responsables du Festival des couleurs ont finalement trouvé des bénévoles pour animer certaines activités, et la dixième édition de cet événement populaire se déroulera comme prévu cet automne.

a même décidé que les festivités se dérouleront sur quatre jours au lieu de trois, précisément du 26 au 29 septembre.

Les principales activités de l'an passé seront reprises. Viendront s'y ajouter un rallye automobile,

un tournoi de dards et un grand bingo. "Nous avons trouvé des bénévoles pour nous aider à organiser davantage d'activités, même si nous aimerions en avoir quatre de plus, reconnaît le président du festival, M. Jean-Claude Martin. Le

besoin le plus pressant est celui d'une personne qui s'occuperait des relations publiques et les responsables ne désespèrent pas de trouver des volontaires avant la fin de l'été.

Le Festival est aussi à la recher-

che d'un site où présenter ses activités: "La Société d'initiative des artères commerciales a complètement réaménagé le parc des Braves où nous nous installons par le passé, et nous déciderons bientôt d'un nouveau site", affirme M. Martin qui sera assisté de MM.

Gilles Emond et Maurice Rancourt à la vice-présidence du Festival, de Mme Margot St-Onge à la trésorerie ainsi que de MM. Jean-Louis Lussier et Denis Morin comme directeurs d'activités.



(Photo La Tribune par Richard Jean)

De forts liens d'amitié se sont créés entre les membres des troupes et les bénévoles au cours du Festival. Malheureusement, on devait se lais-

ser hier et ce n'est pas sans avoir le cœur serré par l'émotion et les yeux rougis par les larmes que certains sont parvenus à le faire.



(Photo La Tribune par Richard Jean)

Beaucoup de personnes voulaient photographier la troupe de l'Espagne afin de garder un

précieux souvenir de ce groupe fort populaire au cours du Festival.

Les troupes quittent Drummondville

## "Je serais resté quelques jours de plus."

par Richard Jean

DRUMMONDVILLE — L'émotion était à son comble hier avant-midi à la polyvalente Marie-Rivier où la majorité des troupes folkloriques pliaient bagages pour retourner dans leur lointain pays après avoir vécu intensément la fraternité et l'amour au cours des dix derniers jours dans le cadre du 4e Festival mondial de folklore.

Hier, les pas de danse, la musique et les chants avaient fait place aux interminables étreintes, aux baisers et aux yeux rougis par les larmes. Les membres du comité organisateur avec la présidente Mme Nicole Giard en tête, des dizaines

de bénévoles et même plusieurs curieux étaient sur place pour ces derniers moments avec tous ces dignes visiteurs.

C'est avec le cœur rempli de chagrin mais aussi avec le doux souvenir d'avoir pu vivre d'innom-

brables heures de communication avec des gens des quatre coins du globe que tous se sont laissés.

Evidemment, les remerciements et les commentaires élogieux envers l'organisation du Festival allaient toujours bon train.

"Merci beaucoup. C'est le plus merveilleux Festival au monde. J'en garderai un précieux souvenir", de dire un membre de la troupe ontarienne qui s'est approché pour saluer une dernière fois la présidente.

"Je serais bien resté quelques

jours de plus. Nous avons été si bien traités", de lancer un danseur de la troupe française.

Pour sa part, la présidente du Festival, Mme Nicole Giard, se réjouissait de l'immense succès qu'a connu cette quatrième édition.

"C'est formidable. Le Festival a dépassé tous les espoirs. On parle de 500.000 visiteurs, mais vous pouvez parler de 600.000. Tout au long de la semaine, ça bougeait partout", a-t-elle déclaré.

La présidente n'en revenait pas

encore hier de toute la chaleur humaine qui a pu exister au cours des dix derniers jours entre les gens de tous les pays et les bénévoles, même s'ils parlaient des langues totalement différentes.

"Il n'y a pas d'événement meilleur que le folklore pour rapprocher les peuples. Je ne sais pas combien de fois au cours de la semaine des jeunes sont venus me voir pour me dire la joie qu'ils ressentent d'être ici. Ils étaient vraiment émerveillés par tout ce qu'ils ont pu vivre."

— Un danseur français

Le 4e Festival mondial de folklore de Drummondville est donc chose du passé.

Hier, après le départ des troupes, c'était l'opération du grand ménage qui s'est mise en branle à Drummondville.

Au cours des prochains jours, les responsables de différents comités rédigeront leur rapport qui seront vérifiés par le comité organisateur. Dès lors, on entreprendra les préparatifs de la cinquième édition qui se déroulera en 1986 du 4 au 14 juillet.



(Photo La Tribune par Jacques Corriveau)

Six des huit occupants de cette fourgonnette ont été blessés dans un capotage survenu, hier soir, sur l'autoroute des Cantons de l'Est, à la hauteur d'Omerville. Selon des informations recueillies peu avant l'heure de tombée, les fractures qu'auraient subies deux des blessés seraient passablement graves.

## Sur l'autoroute des Cantons de l'Est Six personnes blessées dans un capotage

OMERVILLE — Six personnes ont été blessées, dont deux grièvement, lorsqu'une fourgonnette qui roulait sur l'autoroute des Cantons de l'Est a échappé à la maîtrise de son conducteur et a capoté sur le terre-plein.

L'accident est survenu vers 21 h. 30, à la hauteur d'Omerville, à une centaine de mètres de la sortie qui donne accès à l'autoroute 55.

La fourgonnette qui transportait huit personnes faisait route en direction ouest quand elle a quitté la chaussée pour faire un tonneau avant de revenir, tête en bas, sur le pavé.

Les blessés que les ambulanciers ont eu un peu de mal à dégager des débris ont été transportés à l'hôpital La Providence, à Magog. L'état de quatre d'entre eux n'inspirait pas de craintes mais il en serait tout autrement, semble-t-il, des deux autres qui auraient subi des fractures passablement graves.

A l'heure de tombée, on ne connaissait pas leur identité, les policiers du détachement de Sherbrooke de la Sûreté du Québec étant encore occupés à recueillir des informations sur les blessés de même que sur les circonstances de l'accident.

## L'eau toujours suspecte à Beebe

BEEBE (MD) - Les résidents de la municipalité de Beebe doivent toujours faire bouillir l'eau du robinet.

En effet, un taux élevé de microbes a été décelé dernièrement et, jusqu'à ce que les examens soient positifs, l'eau devra être bouillie pour consommation.

D'autre part, les résidents de Derby Line, Rock Island et Stans-

tead devront économiser l'eau au cours des deux prochaines semaines.

A compter d'aujourd'hui les employés de la Compagnie internationale des Eaux s'affaireront à vider le réservoir pour le nettoyage annuel. L'on demande la collaboration des citoyens dans le but de restreindre la consommation.

## Un Salon de la PME à East Angus

par Jean Donato

EAST ANGUS - La ville d'East Angus sera l'hôte du premier Salon de la PME de Mégantic-Compton, les 13, 14 et 15 septembre, à l'aréna Robert Fournier.

C'est ce qu'a confirmé la présidente du Salon, Mme Estelle Gobeil. L'événement se déroulera en même temps que le troisième Salon du commerce d'East Angus, dont le président est M. Roger Turmel, de la Société de gestion.

Mme Gobeil a précisé que les deux expositions étaient complètement indépendantes, mais puisqu'elles devaient avoir lieu au même endroit presque en même temps, la logique voulait que les deux événements se tiennent ensemble. "Ce n'est pas un mariage forcé", a souligné Mme Gobeil, tout en ajoutant que, l'an prochain,

le Salon de la PME aurait probablement lieu à Lac-Mégantic.

L'idée du Salon a été lancée par la députée du comté, Mme Madeleine Bélanger, qui a laissé à un comité non partisan le soin de l'organisation. Outre Mme Gobeil, les autres membres de ce comité sont M. Emmanuel Aubut, comptable de Lac-Mégantic, M. Réal Sévigny, commerçant de Weedon, M. Gilles Poulin, industriel de Lac-Drolet, M. Roland Brousseau, maire d'East Angus, et M. Gilles Panseira, commissaire industriel de la MRC du Granit.

Mme Gobeil a indiqué que le Salon visait un double objectif: faire connaître la production locale aux industriels de la région et développer un sentiment d'appartenance. "Nous aimerions que les gens de notre comté connaissent ce qui se fait chez nous et qu'ils en soient

fiers", a déclaré Mme Gobeil, "il se fait des choses dans notre région que les gens vont acheter ailleurs".

Elle a fait savoir que le comité espérait recruter 80 exposants parmi les industriels des petites et moyennes entreprises du comté de Mégantic-Compton, qui comprend les villes de Lac-Mégantic, East Angus et une partie de Coaticook. Le recrutement a été placé sous la responsabilité des commissaires industriels du Granit et du Haut St-François, M. Gilles Panseira et M. Mario Thibeault.

Ce n'est pas avant le 22 juillet qu'on sera en mesure de préciser le nombre exact de participants, pas plus que le programme d'activités. Cependant, Mme Gobeil a réveillé qu'il y aurait non seulement des conférences et des rencontres pour les industriels, mais aussi des activités pour le grand public. Un

service de garderie est d'ailleurs prévu pour faciliter la visite du Salon par les parents.

Du côté du Salon du commerce qui en est à sa troisième édition, M. Turmel s'est dit confiant d'atteindre l'objectif de 50 exposants. Le recrutement se fait surtout parmi les commerçants d'East Angus, de Weedon, de Cookshire et des environs. "L'exposition vise le grand public", a-t-il indiqué, "nous touchons à toutes les sphères d'activité, meuble, alimentation, décoration, sport. C'est une vitrine du commerce local".

Tant pour M. Turmel que pour Mme Gobeil, il est important que le public sache ce qui se fait dans sa région. "Il faut trouver d'autres moyens pour se parler, au lieu de se faire parler par les médias", a soutenu Mme Gobeil, pour qui cette double exposition est une occasion toute rêvée pour communi-

Une fin de semaine par mois

## Pas de médecin de garde aux Villes frontalières

ROCK ISLAND (MD) — La population des Villes frontalières est devant l'inconnu en ce qui a trait aux médecins de garde pour les fins de semaine.

En effet l'un des médecins faisant la garde les fins de semaine, le docteur Albert Langlais de Stanstead, a annoncé officiellement aux autorités municipales qu'à la suite d'un changement d'orientation il ne pouvait continuer de s'acquitter de cette tâche.

A moins de l'arrivée d'un autre médecin ou d'une formule temporaire, la population des Villes frontalières n'aura pas de médecin de garde une fois par quatre semaines. L'un des médecins en place a souligné qu'il avait déjà par le passé travaillé de garde à toutes les deux semaines mais qu'il n'était pas question de refaire ce travail qui était, selon ses propos, tout à fait écrasant. Pour l'instant il y a

trois médecins qui effectuent cette rotation, soit les docteurs Marcel Bonin, de Stanstead, Gilles Bouchard, de Rock Island, et Niemiera, de Derby Line.

Selon un des médecins en place il est possible qu'un autre médecin vienne effectuer cette garde pour une fin de semaine par mois mais pour l'instant c'est la grande inconnue.

### Solutions

Les autorités municipales du secteur ont été saisies de la question mais aucune démarche officielle n'a été entreprise pour trouver une solution.

Il se pourrait fort que la population du secteur des Villes frontalières ait comme seule solution de rechange de se rendre à la salle d'urgence de l'hôpital de Magog lorsqu'il n'y aura pas de médecin de garde.

# FERMETURE

**RABAIS**

## 40% DERNIERE CHANCE

**60%  
DERNIERE CHANCE**

du prix de liste. Jusqu'à écoulement des stocks. Heures d'ouverture régulières.

**LE MEUBLE RUSTIQUE**

DEAUVILLE INC.

7260, boul. Bourque, Deauville (819) 864-4321

**TOUT DOIT ETRE VENDU:**

- mobiliers de salle à manger
- mobiliers de salon
- tables, tabourets, chaises, etc.

en cèdre rustique.

**Aussi:**

- Machinerie
- Outils
- Quincaillerie

## La rivière Bécancour, un attrait touristique d'une grande richesse

**THETFORD-MINES (PS)** — Toujours intéressés par le dossier de l'environnement, les dirigeants de la Chambre de commerce de l'Amiante lancent une invitation pressante à tous les résidents de la région pour faire en sorte que la rivière Bécancour devienne un futur site touristique.

Au cours des dernières années, les représentants de cet organisme ont multiplié les démarches pour améliorer ce bassin d'eau et les importants travaux de dépollution actuellement en cours dans les localités de Robertsonville, Thetford-Sud, Thetford-Mines, Rivière-Blanche et Black-Lake ne sont pas sans les réjouir.

Selon eux, la rivière Bécancour représente un attrait touristique très intéressant, une fois dépolluée. "Il n'en tient qu'à nous d'emboîter le pas et de faire notre part pour que cette rivière puisse un jour faire rejallir l'honneur sur les localités qu'elle traverse."

Les dirigeants de l'organisme

soutiennent que cette rivière, une fois assainie, pourrait permettre la pratique de sports comme la canoë ou la pêche. Mais, disent-ils, tous ces beaux projets ne se réaliseront facilement. "Il faudra prendre notre rôle de citoyens plus au sérieux et, s'il le faut, réprimander certains pollueurs insoucients."

C'est pourquoi la Chambre de commerce de l'Amiante demande aux riverains de veiller sur cette rivière. "Qui sait, peut-être qu'un jour elle deviendra l'une des rives les plus attrayantes du Québec, voire même du Canada." Mais, les représentants de l'organisme se disent conscients du fait que ce projet demandera beaucoup d'attention. "Mais ne vaut-il pas mieux piquer-niquer sur le bord de cette rivière que d'en faire un cimetière pour déchets?"

Ils se disent assurés d'un appui de la population, ce qui permettra de redonner à la rivière Bécancour son attrait d'antan.

Pour la réparation du chemin du rang E

## De l'asphalte, pas du gravier

par Pierre Sévigny  
**COLERAINÉ** — Le chemin du rang E, longeant le grand lac St-François, dans la municipalité de Coleraine, devra être réparé avec de l'asphalte et non avec du gravier traité au calcium.

Voilà le message très clair et unanime qu'ont livré les riverains concernés aux dirigeants de l'Association du grand lac St-François lors d'une réunion d'information tenue au cours de la dernière fin de semaine.

Le président de l'Association, Roger Laplante, s'est dit en parfait accord avec cette prise de position. "Nous étions une centaine de personnes à la réunion et ce fut unanime. Les gens sont offusqués de

vivre actuellement une situation intolérable." Il précise que, par temps sec, les gens vivent dans la poussière alors que, par temps de pluie, ils doivent se promener dans la vase.

M. Laplante blâme l'inaction du gouvernement dans ce dossier, particulièrement d'avoir fait circuler des bétonnières chargées et ce, durant toute la période du dégel. Selon lui, il n'est pas surprenant que ce chemin soit si brisé aujourd'hui.

Mais, tout comme les riverains concernés, il n'admet pas le fait que le ministère des Transports ait étendu du gravier, ce qui a eu pour résultat de polluer l'environnement et d'incommoder sérieusement les propriétaires de chalets du secteur.

A la suite du récent dépôt de la pétition des riverains, le ministère a proposé une solution temporaire qui corrigerait la situation actuelle. A cet effet, M. Laplante affirme qu'il serait disposé à l'accepter mais à la seule et unique condition qu'un représentant du gouvernement s'engage à signer une lettre garantissant le début des travaux de réfection de la route dès l'an prochain.

Instigateur de la pétition, M. André Labonté s'est dit heureux de la tournure des événements. Il a été élu directeur au sein de l'Association et entend consacrer beaucoup d'énergie à la bonne marche du dossier. A cet effet, il a déjà commencé des approches auprès des dirigeants des associations des lacs avoisinants afin d'obtenir le plus d'appuis possible.

D'autre part, M. Laplante a précisé qu'une réunion du bureau de direction est prévue pour ce soir alors que les dirigeants de l'Association entendent ébaucher un plan d'action qui auront pour effet d'accroître les pressions en vue d'obtenir satisfaction.

## Enquête téléphonique faite sur la violence infligée aux femmes

**THETFORD-MINES (PS)** — Dans le but de connaître le degré de sensibilisation de la population quant à la problématique des femmes violentées, un collectif de recherche vient d'amorcer une enquête téléphonique à cet effet.

Ainsi, d'ici au 19 juillet, plusieurs résidents et résidentes de la ville de Thetford-Mines seront invités à répondre au questionnaire qui, une fois compilé, devrait permettre de mieux cerner ce phénomène qui, malheureusement, est loin de se résorber.

Cette recherche a été rendue possible grâce à une aide financière obtenue dans le cadre du programme Défi 85 et à la collaboration des dirigeantes de la maison pour femmes en difficultés, La Gîtée, de Thetford-Mines. Une centaine de personnes, choisies au hasard, se-

ront possiblement invitées à collaborer à cette enquête.

Le succès de cette recherche revêt une grande importance puisque la compilation des données constituera un nouvel outil de travail pour tous les intervenants du milieu qui sont confrontés avec le problème de la femme violentée. Le résultat de l'enquête permettra aussi de mieux connaître les sentiments de la population face à cette triste situation et, possiblement, d'orienter plus efficacement les actions futures visant à prévenir les causes relatives au phénomène de la femme battue.

Les participantes au collectif de recherche espèrent donc une bonne collaboration de la population de façon à obtenir le véritable reflet régional sur cette épineuse question.

## Trois suspects arrêtés grâce à la collaboration de citoyens vigilants

**THETFORD-MINES (PS)** — Grâce à la collaboration de citoyens, le service de la protection publique de la ville de Thetford-Mines a procédé à l'arrestation de trois individus qui, au cours des dernières nuits, étaient à commettre des vols par effraction dans certains commerces.

L'inspecteur Serge Dodier, de la Sûreté municipale, soutient que cette collaboration est fort appréciée du fait qu'elle permet d'assurer une meilleure protection à l'ensemble de la communauté.

Ainsi, grâce à des informations fournies par un citoyen, les policiers se sont rapidement rendus aux abords du salon d'esthétique La Jocande, rue Notre-Dame nord, pour surprendre un individu qui s'était introduit par effraction dans ce commerce. Déjà très bien connu des policiers, Gaétan Guay a com-

paru devant un juge de paix et a été remis en liberté avant sa nouvelle comparution en Cour des sessions de la paix du district judiciaire de Frontenac, le mardi, 23 juillet.

Toujours grâce à des informations fournies par un autre citoyen, les policiers ont procédé à l'arrestation de deux jeunes hommes, âgés respectivement de 17 et 18 ans, qui rôdaient à l'intérieur du magasin Peoples, rue Notre-Dame sud, à la recherche d'argent. Il s'agit de récidivistes connus des policiers qui, après interrogatoire, ont permis aux agents d'éclaircir trois autres vols commis dans des résidences privées. Le jeune d'âge mineur a été transféré dans un centre pour jeunes en difficultés de la région de Québec alors que son comparse sera bientôt appelé à comparaître devant les tribunaux.

## Les honneurs du concours de photos à Claude Maheux

**THETFORD-MINES (PS)** — C'est M. Claude Maheux, de Thetford-Mines, qui a remporté les grands honneurs du premier concours de photographies organisé dans le cadre de la 14<sup>e</sup> édition des Fêtes de l'Amiante.

Sa photo "Pissenlits sur neige" fut un choix unanime des quatre membres du jury, présidé par l'artiste-peintre et photographe Jacques Fugère et composé de la directrice du Musée minéralogique et minier de la région de l'Amiante, Suzette Allard Grondin, de la présidente du Centre d'art de la région de l'Amiante, Rachel Cloutier Gaudreau, et du coordonnateur de l'audio-visuel au Collège de la région de l'Amiante, Marc Auguste.

En plus de la qualité technique des 21 photographies présentées, les juges avaient à vérifier les deux aspects du thème du concours: le printemps au pays de l'amiante.

D'autre part, "Début des sucres" a permis à Richard Doyon de se

mériter la deuxième place à ce concours alors que Sylvain Grégoire avec "Les enfants du printemps" se classait au troisième rang. Grâce à Ateliers Irénée, de Thetford-Mines, ces trois gagnants se sont mérités un bon d'achat d'une valeur respective de 150 \$, 100 \$ et 50 \$ en plus de recevoir un agrandissement 16 X 20 de leur photo primée.

Coordonnateur de l'événement, Réjean Rousseau s'est dit relativement satisfait du succès remporté, compte tenu du fait qu'il s'agissait d'une première initiative et que le concours fut lancé un peu tardivement. Pour sa part, M. Fugère aurait souhaité une plus grande participation, de façon à élargir l'éventail des choix. Malgré tout, il a souligné la qualité des photos présentées et il espère que les dirigeants des Fêtes de l'Amiante renouvelleront l'expérience au cours des prochaines éditions.

## Un motel industriel bientôt aménagé à East-Broughton?

**EAST-BROUGHTON** — Le comité de financement de la Chambre de commerce d'East-Broughton multiplie les démarches afin de faciliter la réalisation éventuelle de projets d'implantation de petites et moyennes entreprises et ce, par une aide financière de tous les paliers de gouvernements.

L'organisme étudie présentement la possibilité d'aménager un bâtiment industriel susceptible d'encou-

rager la venue d'entreprises dans le secteur d'East-Broughton. On espère être en mesure d'ériger un premier édifice d'ici à la fin de l'année.

Les dirigeants de la Chambre de commerce d'East-Broughton, appuyés par la population, entendent procéder à la création d'une vingtaine d'emplois par année de façon à maintenir l'économie locale.

# ARTICLES À PRIX MIJOTÉS!



**PASCAL**

## Horloge grand-père Alpine<sup>MD</sup> 5'

**79<sup>88</sup>** ch.

Horloge de 5' fini bois veiné donnant du cachet à tout décor! Balancier à 3 poids et panneau frontal en verre.



**Economisez 10.00**

**Ensemble de fondue 11 pcs en fonte émaillée**

Pot de 1,7L à couvercle, support en fonte, brûleur à alcool, plateau & 4 fourchettes en acier inox. Notre prix 59.95

**Solde 49<sup>95</sup>** l'ens.

**Ensemble de 3 plateaux laqués noirs**

**1/2 PRIX**

A motifs orientaux. 3 grands assorties. Notre prix 18.95

**Solde 9<sup>48</sup>** l'ens.



**Solde 9<sup>48</sup>** l'ens.

**Batterie pour le four micro-ondes à prix alléchant!**



**VOTRE CHOIX 7<sup>88</sup>** ch.

Formats assortis de bols, moules, grils et plats avec couvercles. Faites votre choix!

**Plats à gratiner "Bakemaster"**



**2<sup>45</sup>** ch.

Plat de service individuel. Choix de format rectangulaire ou oval avec ou sans poignées latérales!

**Economisez 5.00**



**Service en porcelaine 45 pcs**

**58<sup>75</sup>** l'ens.

8 assiettes à dîner et à dessert, bols à soupe, tasses & soucoupes, 1 crémier, 1 sucrier à couv., 1 saladier, 1 plateau. Joli motif floral bleu.

**Economisez 5.00**



**Service en faïence "Oxford" 20 pcs**

**Solde 22<sup>50</sup>** l'ens.

4 assiettes à dîner et à dessert, bols à soupe, tasses & soucoupes. Va au four et au lave-vaisselle. Notre prix 27.50

**Economisez 5.00**



**Service "Rose Garden" 20 pcs**

**Solde 18<sup>75</sup>** l'ens.

Comprend 4 de chaque: assiettes à dîner, assiettes à pain/dessert, bols à soupe/céréales, tasses & soucoupes.

**Economisez 5.00**



**Service 20 pcs en verre transparent**

**Solde 17<sup>50</sup>** l'ens.

4 assiettes à dîner & à dessert, bols à soupe, tasses & soucoupes. Verre de qualité couleur ambre. Notre prix 22.50

**Pots assortis pour fèves au lard**



**Petit 4<sup>88</sup>** ch.  
**Moyen 6<sup>88</sup>** ch.  
**Large 10<sup>88</sup>** ch.

3 grandeurs populaires... pour tous les goûts!

**Service à punch 27 pcs en verre givré**



**28<sup>75</sup>** l'ens.

La fraîcheur à votre table! Ensemble composé de 1 grand bol sur pied, 12 tasses, 12 crochets & 1 louche.

**Ensemble de couteaux 11 pcs**



**Solde 17<sup>50</sup>** l'ens.

Ensemble de 10 couteaux assortis et 1 couteau-peret. Manches de bois. Notre prix 35.00

**Presse-purée**



**Solde 2<sup>97</sup>** ch.

Réduit les pommes de terre en purée facilement!

**Ensemble de 3 moules à ressort**



**6<sup>75</sup>** l'ens.

Ensemble de 3 moules à gâteaux de formats assortis.

**A. Table d'appoint**



**24<sup>38</sup>** ch.

Dessus en simili-marbre, pied en fin laiton.

**B. Rouleau à pâte en marbre**



**6<sup>95</sup>** ch.

Poignées de bois.

**C. Cloche à fromage en marbre**



**7<sup>95</sup>** ch.

Couvercle en plastique.

**Parapluie noir pour hommes**



**4<sup>75</sup>** ch.

Poignée de vinyle noir

**QUI DIT QUINCAILLERIE... DIT PASCAL!**

**CENTRE D'ACHATS CARREFOUR DE L'ESTRIE**

**3100, BOUL. PORTLAND — 563-8880**

**PASCAL**

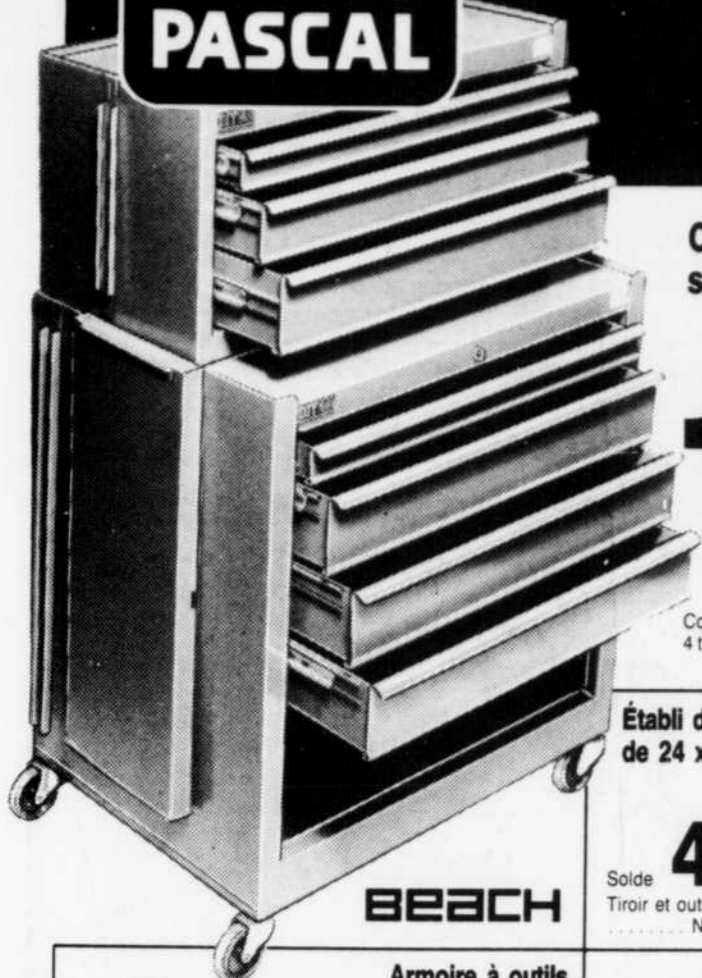
**CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 27 JUILLET. "NOTRE PRIX" INDIQUE NOTRE PRIX DE TOUS LES JOURS. LIVRAISON SANS FRAIS AVEC ACHATS DE 100.00\$ OU PLUS.**



**SOLDE D'ENTREPÔT EN MAGASIN**

# ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%

Solde se termine le 27 juillet 1985



**Coffre & armoire à outils sur roulettes**

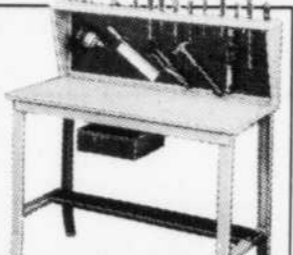
Solde **149<sup>90</sup>** l'ens.

Combinaison d'un coffre à 3 tiroirs et d'une armoire à 4 tiroirs. Indispensable à l'atelier! Notre prix 179.90

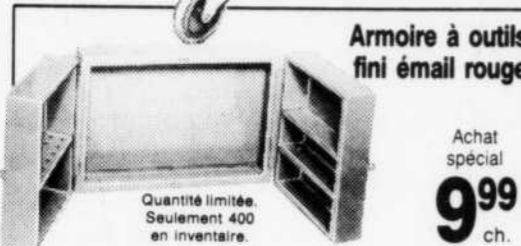
**Établi de travail de 24 x 48"**

Solde **49<sup>88</sup>** ch.

Tiroir et outils en sus. Notre prix 69.95



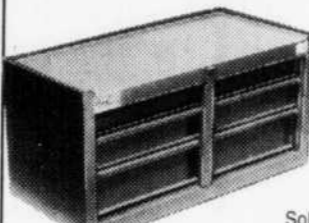
**BEACH**



**Armoire à outils fini émail rouge**

Achat spécial **9<sup>99</sup>** ch.

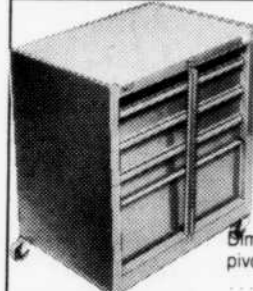
Quantité limitée. Seulement 400 en inventaire. Armoire compacte à 2 portes pour avoir vos outils électriques ou manuels à portée de la main. Indispensable dans tout atelier!



**Coffre à outils 26 x 12 x 13-1/4"**

Solde **53<sup>95</sup>** ch.

3 tiroirs, barre verrouillable. No 944. Notre prix 59.95



**Armoire à outils sur roulettes**

Solde **107<sup>95</sup>** ch.

5m. ext.: 27 x 18 x 32"; 4 tiroirs, roues pivotantes. No 945. Notre prix 119.95



**Mini-pompe à air de 12V, 200 P.P.C.**

Solde **34<sup>95</sup>** ch.

Manomètre à cadran, se branche à l'allume-cigare. Notre prix 49.95



**Clé à tuyau 14" en acier forgé**

Solde **5<sup>47</sup>** ch.

Outil bien pratique de fabrication solide! Notre prix 10.95



**2 outils de qualité à 1 seul bas prix**

Solde **3<sup>47</sup>** ch.

Pinces multi-usages 9-1/2" ou pince d'électricien 7". No 260, 1376-XE. Notre prix 6.95



**Mètre à ruban de 3m/10 pi**

Solde **2<sup>47</sup>** ch.

Boîtier de type ABS. No 307. Notre prix 4.95



**Scie à métaux réglable de 10 à 12"**

Solde **2<sup>97</sup>** ch.

Fabrication solide No 131-A. Notre prix 5.95



**Tournevis aimanté à embouts interchangeables**

Solde **4<sup>97</sup>** le jeu

Jeu de tournevis à 6 embouts assortis. Notre prix 9.95

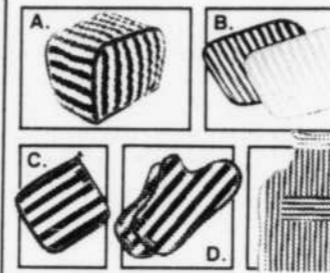


**Jeu de limes d'horloger 10 pces**

Solde **3<sup>97</sup>** le jeu

Jeu de 10 limes de précision à bout pointu. Notre prix 7.95

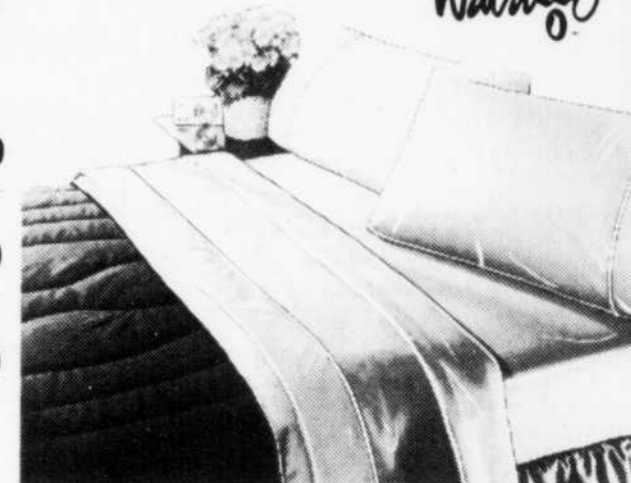
**Accessoires de cuisine**



- A. Housse de grille-pain Assortis. Notre prix 5.99 **4<sup>88</sup>** ch.
- B. Napperons Assortis. Notre prix 4.49 **2<sup>88</sup>** ch.
- C. Poignées isolantes Assorties. Notre prix 2.49 **1<sup>88</sup>** ch.
- D. Gants de four Assortis. Notre prix 3.99 **2<sup>88</sup>** ch.
- E. Tabliers Assortis. Notre prix 9.99 **6<sup>88</sup>** ch.

**Assortiment de draps à prix économiques!**

- Jumeau, plat ou housse Notre prix 9.99 **8<sup>49</sup>** ch.
- Double, plat ou housse Notre prix 12.99 **10<sup>49</sup>** ch.
- "Queen", plat ou housse Notre prix 16.99 **13<sup>49</sup>** ch.
- Taies d'oreiller Notre prix 7.69 **6<sup>49</sup>** la pre



Draps de qualité en mélange de polyester/coton d'entretien facile. Ils sont disponibles dans une grande variété de couleurs pour satisfaire tous les goûts. Hâtez-vous pour un meilleur choix!

**Nappes acryliques de 52 x 70 po**

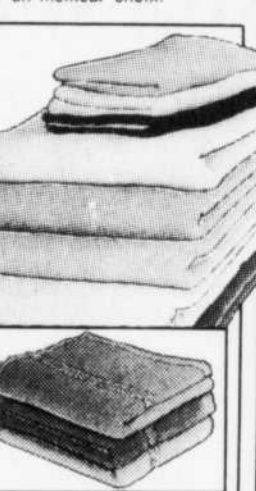


Solde **13<sup>88</sup>** ch.

Nappes sans repassage en acrylique antitaches. Choix de brun, rutille ou nature. Notre prix 20.95

**Serviettes assorties à prix modiques!**

- Débarbouillette 12 x 12" Notre prix 1.99 **1<sup>39</sup>** ch.
- Serviette à mains 15 x 25" Notre prix 3.69 **2<sup>88</sup>** ch.
- Serviette de bain 22 x 42" Notre prix 5.99 **4<sup>88</sup>** ch.
- Drap de bain 30 x 60" Notre prix 10.49 **7<sup>88</sup>** ch.
- Ens. de 3 serviettes Couleurs ass. Notre prix 13.95 **9<sup>88</sup>** l'ens.
- Ens. de 3 serviettes Couleurs ass. Notre prix 15.95 **11<sup>88</sup>** l'ens.



**Cannes à pêche de luxe en graphite... pour des bonnes prises!**

**1/2 PRIX**

- A. Canne de lancer à la mouche Long. 8-1/2" Notre prix 59.99 **29<sup>88</sup>** ch.
- B. Canne 7' de lancer léger Notre prix 49.99 **24<sup>98</sup>** ch.
- C. Canne 6' de lancer à l'appât Notre prix 49.99 **24<sup>98</sup>** ch.



**Moulinet Diplomat<sup>MD</sup> 278**  
Solde **29<sup>88</sup>** ch.  
Moulinet pour lancer à la mouche. Notre prix 34.99



**Moulinet ABU-Matic<sup>MD</sup> 440**  
Solde **19<sup>88</sup>** ch.  
Moulinet pour lancer à l'appât. Notre prix 24.99



**Moulinet Cardinal<sup>MD</sup> 654**  
Solde **19<sup>88</sup>** ch.  
Moulinet pour lancer léger. Notre prix 24.99



**Moulinet Jupiter<sup>MD</sup> J16**  
Solde **9<sup>99</sup>** ch.  
Moulinet pour lancer léger. Notre prix 16.99

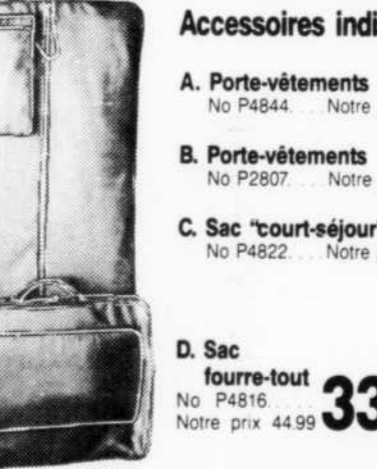


**Bas sport sans couture**



Solde **2<sup>99</sup>** le par de 3 paires

Bas blancs à rayures de couleurs sur le haut. Notre prix 4.99



**Accessoires indispensables en voyage!**

- A. Porte-vêtements No P4844. Notre prix 84.99 **64<sup>88</sup>** ch.
- B. Porte-vêtements No P2807. Notre prix 31.99 **21<sup>88</sup>** ch.
- C. Sac "court-séjour" No P4822. Notre prix 59.95 **39<sup>88</sup>** ch.
- D. Sac fourre-tout No P4816. Notre prix 44.99 **33<sup>88</sup>** ch.



**Batterie de cuisine 7 pces en fonte émaillée**

Solde **59<sup>95</sup>** l'ens.

Ens. de casseroles à cov. de 1L et 2L, fait-tout de 4L et une poêle à frire de 22.5cm. Ext. rouge. Notre prix 99.95

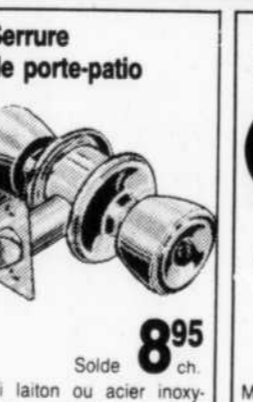


**Pêne dormant à cylindre simple Kwikset**

**1/2 PRIX**

Solde **19<sup>95</sup>** ch.

Fini bronze gravé ou laiton gravé. Notre prix 43.95



**Serrure de porte-patio**

Solde **8<sup>95</sup>** ch.

Fini laiton ou acier inoxydable. Notre prix 10.95



**Moule à tarte en aluminium SUPREME**

**1/2 PRIX**

Solde **2<sup>39</sup>** ch.

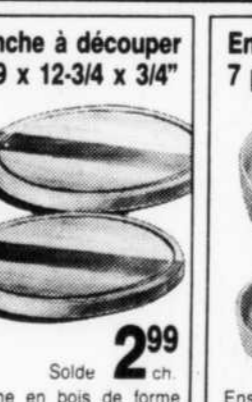
Moule de 25.4 x 3.2cm en aluminium. Notre prix 4.79



**Purificateur d'air à vitesse simple**

Solde **7<sup>88</sup>** ch.

Système de filtration triple. No AP150. Notre prix 9.88



**Planche à découper de 9 x 12-3/4 x 3/4"**

Solde **2<sup>99</sup>** ch.

Planche en bois de forme ovale. Notre prix 4.49



**Ensemble à salade en bois, 7 pièces**

**1/2 PRIX**

Solde **9<sup>99</sup>** l'ens.

Ensemble de saladier 10", 4 bols de 6" et 2 ustensiles de service. No 63303. Notre prix 19.99



**Jeu de 3 pinceaux**

**1/2 PRIX**

Solde **1<sup>49</sup>** l'ens.

Pinceaux à peinturer de grandeur ass. Notre prix 2.99



**Balai-brosse de 14"**

Manche de 54" inclus.

Solde **4<sup>99</sup>** ch.

Choix de fibres rudes ou douces. Notre prix 6.99



**Savon à vaisselle "Ivory" 1.5L**

Solde **3<sup>29</sup>** la bot.

Dissout toute trace de graisse. Notre prix 4.79



**Nettoyeur "Spic & Span"**

Solde **2<sup>39</sup>** la bte

Pour un plancher luisant! Bte de 1L. Notre prix 2.99



**Époxy de qualité 4 minutes**

**1/2 PRIX**

Solde **1<sup>49</sup>** ch.

Tube de type seringue. Notre prix 2.99



**Mètre à ruban de 5m/16 pi**

Solde **7<sup>99</sup>** ch.

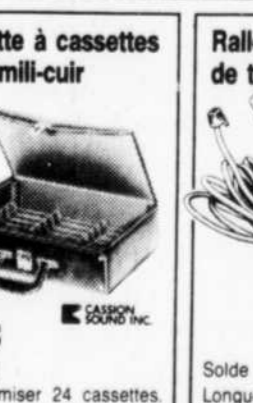
Lame blocable de 3/4". Notre prix 12.15



**Réveil/radio AM/FM de luxe**

Solde **24<sup>88</sup>** ch.

Affichage numérique. No J373. Notre prix 34.95



**Malette à cassettes en simili-cuir**

Solde **9<sup>88</sup>** ch.

Pour remiser 24 cassettes. Notre prix 12.95



**Rallonge de téléphone**

**1/2 PRIX**

Solde **4<sup>49</sup>** ch.

Longueur de 25 pieds. No 284. Notre prix 8.99

**QUI DIT QUINCAILLERIE... DIT PASCAL!**

**LE CENTRE D'ACHATS CARREFOUR DE L'ESTRIE**  
3100, BOUL. PORTLAND — 563-8880

**"NOTRE PRIX" INDIQUE NOTRE PRIX DE TOUS LES JOURS. LIVRAISON SANS FRAIS AVEC ACHATS DE 100.00\$ OU PLUS**



**Coup d'oeil...  
... sur le Québec**

**Bombardier inquiete**

MONTREAL (PC) — Le Syndicat des métallos a demandé à Québec et à Ottawa de tout mettre en oeuvre pour que continue la fabrication de locomotives à l'usine de Montréal de Bombardier.

Le syndicat, affilié à la FTQ, a fait parvenir un télégramme en ce sens aux gouvernements du Québec et du Canada, a fait savoir dans un communiqué émis hier le directeur québécois des métallos, M. Clément Godbout.

Bombardier a annoncé vendredi dernier qu'il allait fermer l'usine de la rue Dickson, à Montréal, mettant ainsi 350 employés à pied.

Cette décision est inacceptable, a déclaré le directeur des métallos, "d'autant plus que pour des décennies encore, nous serons des consommateurs importants de locomotives et que cette décision veut dire alimenter alors l'industrie en dehors du Québec, soit les Etats-Unis".

Il est essentiel que nos gouvernements interviennent très rapidement et trouvent des solutions qui doivent empêcher Bombardier de fermer son usine, a-t-il ajouté.

M. Clément a affirmé que les métallos sont intéressés à participer à l'élaboration de solutions dans ce dossier.

**Artois: rupture**

MONTREAL (PC) — Les brasseries Artois ont annoncé hier la rupture des négociations amorcées il y a un an avec la brasserie Michel Desjardins.

Artois, d'origine belge, a toujours l'intention de s'établir au Québec et a entrepris des discussions avec un autre groupe.

Selon un porte-parole de la firme Nantel et Associés, M. Pierre Dépatie, les négociations avancent très bien et ont toutes les chances de se conclure d'ici l'automne.

M. Dépatie n'a pu révéler l'identité du second interlocuteur, à la demande de ce dernier.

Les brasseries Artois ont dû rompre les négociations avec la brasserie Michel Desjardins faute d'une entente sur les objectifs.

Artois envisage une brasserie d'une capacité limitée à 100,000 hectolitres, qui produirait uniquement des bières dites spéciales destinées d'abord et surtout à une clientèle spécialisée.

**Le Nord pénalisé?**

MONTREAL (PC) — La récente décision du gouvernement fédéral d'augmenter la taxe sur le transport aérien inquiète Nordair.

Ottawa a résolu d'éliminer la limite de 30 \$ sur la taxe de transport aérien à compter du premier septembre prochain. En outre, la taxe de neuf pour cent sera appliquée sur les billets achetés au Canada pour les déplacements à l'intérieur du pays.

Cette situation porte particulièrement préjudice aux résidents du Nord pour qui le transport aérien constitue une nécessité et non un privilège, a indiqué dans un communiqué émis hier le vice-président pour le Québec et la région de l'Arctique de Nordair, M. Paul A. Pelletier.

**Entente à Via Rail**

MONTREAL (PC) — Via Rail et son principal syndicat ont conclu une entente de principe.

Environ 2,200 membres de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers seront invités à ratifier l'entente, un contrat de deux ans qui offre quatre pour cent d'augmentation de salaire pour chacune des deux années, a indiqué un communiqué émis hier.

L'entente prévoit la protection du personnel qui compte au moins quatre ans d'ancienneté contre les licenciements provoqués par des changements technologiques, organisationnels ou opérationnels.

Le contrat comporte aussi une clause de retraite anticipée à 55 ans, sans pénalité. D'autres mesures visent à augmenter la productivité et à améliorer les conditions de travail.

Les détails de l'entente seront annoncés après ratification par le syndicat, qui représente les employés itinérants et non itinérants de Via.

**Rapport sur le projet ONET scruté à la loupe**

par Lia Levesque  
QUEBEC (PC) — Les vérificateurs comptables remettent aujourd'hui au ministre Michel Clair le rapport financier préliminaire sur la gestion du projet ONET 85.

C'est à la suite de l'étude approfondie des livres comptables du projet ONET (Opération de nettoyage de l'environnement territorial) que le ministre responsable de l'Année internationale de la jeunesse formulera sa recommandation au conseil des ministres.

Les experts du Conseil du trésor et du ministre responsable de l'Année internationale de la jeunesse qui ont commandé une vérification complète des livres d'ONET après que le projet fut abandonné, faute de participation.

La recommandation du ministre Clair au



Michel Clair, conseil des ministres ne sera formulée qu'au début du mois d'août, après analyse exhaustive des états financiers. Certaines informations tirées du rapport

préliminaire de la firme comptable pourraient être rendues publiques dès le début de la semaine prochaine, indiquait en interview téléphonique avec la Presse canadienne M. Sylvain Vaugeois, attaché politique au cabinet du ministre Clair.

**Subvention**

Jusqu'à présent, les organisateurs de ce qui représentait le plus gros projet de l'Année internationale de la jeunesse, ONET, ont reçu environ 350,000 \$.

La subvention initiale devait atteindre le million de dollars.

Au ministère, on estime que cette somme n'aura pas été gaspillée puisqu'elle a au moins servi à sensibiliser les gens au problème de la pollution des rives du fleuve Saint-Laurent, en plus de faire travailler plusieurs dizaines de jeunes à la mise sur pied du projet.

Ce versement pourrait être remis en question si les experts du

ministère relevaient certaines irrégularités ou fautes, par exemple, indiquait hier M. Vaugeois.

Le gouvernement s'était engagé à verser les 600,000 \$ restant à condition que le projet se réalise, rappelait M. Vaugeois.

Dans la lettre qu'il avait fait parvenir au responsable du projet, M. Yves Blanchet, le ministre Clair soulignait son ouverture devant les difficultés financières d'ONET tout en réaffirmant sa volonté de ne pas dépasser ses engagements financiers antérieurs.

Le projet écologique ONET visait à permettre à 50,000 jeunes de nettoyer les rives du fleuve Saint-Laurent. L'objectif de participation des jeunes n'a jamais été atteint. Il semble que le déboursé exigé de 120 \$ pour la portion de terrain à nettoyer, de même que le manque de supervision des adolescents aient découragé nombre de jeunes.

**Accusé de trafic de drogue  
L'ex-hockeyeur Bernier remis en liberté provisoire**

MONTREAL (PC) — Serge Bernier, l'ancien joueur de hockey des Nordiques, et Claude Whitton ont retrouvé hier leur liberté provisoire après avoir renoncé à leur enquête préliminaire. Chacun a dû souscrire une caution de 10,000 \$ et leur procès a été fixé "pour la forme" au 5 août.

Cette décision a été rendue par le juge Yvon Sirois, de la Cour des sessions de la paix à Québec, qui a estimé qu'une partie de la preuve entendue à l'enquête préliminaire de Francis Couturier sur qui pèsent les mêmes accusations était légalement irrecevable.

Bernier, Whitton, Couturier et Martha-Lucie Arce sont accusés de complot et de trafic de drogue. Ils avaient été arrêtés à Québec le 20 juin dernier, à la suite d'une enquête menée par la Sûreté du Québec. A la même occasion, un peu plus de 1,000 grammes de cocaïne avaient été saisis. Cette drogue est évaluée à plus d'un million et demi de dollars sur le marché noir.

Couturier, dont l'enquête préliminaire avait débuté le 10 juillet, est retourné en prison pour continuer à purger une peine de sept ans de détention. Quand à Martha-Lucie Arce, elle avait été libérée sous caution lors de sa comparution.

A la requête de la défense, le Tribunal a

mis une ordonnance de non-publication, ce qui interdit aux médias de rapporter les témoignages entendus.

Whitton et Bernier s'étaient vu refuser tout cautionnement lors de leur comparution devant le juge Denys Dionne. Ils avaient essuyé le même refus en appel devant le juge Ross Goodwin, de la Cour supérieure.



**LOUEZ DE TOUT**  
569-9548  
LOCATION MARTINEAU  
Réparation de fondations et configurations.  
Laissez à votre porte  
2496 ouest, rue King  
114074

**NOUVELLE  
CRÉATION D'EMPLOI**  
mise en oeuvre par le Groupe Prospérité  
**MOTEL LE BARON  
SALLE L'ECUYER**  
MERCREDI, 17 JUILLET, 19h

**Retraite du député Bédard: nouvelle prématurée?**

par la Presse Canadienne  
Marc-André Bédard a qualifié de "prématurée" la nouvelle parue en fin de semaine voulant qu'il quitterait la politique dès l'automne.

C'est prématuré, a déclaré le député de Chicoutimi, expliquant qu'il se sent très heureux d'être au service de son comté et de sa région.

Le député qui remplace temporairement le premier ministre René Lévesque, trouve très valorisant d'avoir pu, au cours des derniers mois, mener à terme beaucoup de dossiers importants pour son comté.

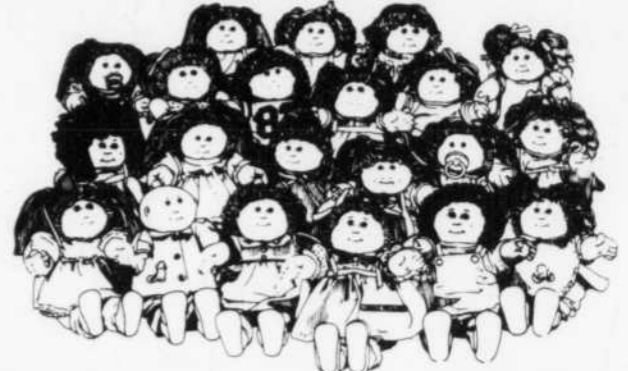
Pour l'instant, ce qui est important, a-t-il précisé, c'est l'élection à la présidence. Déjà, a-t-il ajouté, les candidatures annoncées et les autres qui sont attendues nous assurent que la relève au Parti québécois sera compétente et dynamique.

Cette relève, a-t-il assuré, constituera le vrai changement que la population du Québec semble désirer à l'occasion des prochaines élections générales.

M. Bédard a enfin tenu à souligner le caractère particulier et inédit du nouveau mode de scrutin qui va désigner le nouveau président du parti et premier ministre du Québec.

C'est là une grande première au point de vue démocratique, a conclu le député de Chicoutimi. Elle fera en sorte que les militants et militantes du parti, qui seront membres avant le 15 août prochain, auront la possibilité de désigner eux-mêmes la personne qui sera appelée à continuer le dialogue avec l'ensemble de la population.

**Les P'tits Bouts de Choux peuvent lever des fonds pour vous!**



Coleco offre un événement spécial à toutes les associations charitables pour enfants, ou organisations désirant lever des fonds au bénéfice des enfants. Les P'tits Bouts de Choux ont déjà révélé leur talent pour lever des fonds.

Le 31 août 1985 marquera le troisième anniversaire des P'tits Bouts de Choux au Canada. Pour célébrer ce jour, Coleco Canada Limitée espère qu'une fête aura lieu dans chaque ville et village partout au Canada.

Tous les commanditaires qualifiés peuvent obtenir, moyennant des frais, un programme conçu spécialement pour permettre à votre groupe, association ou compagnie de présenter la Fête Nationale des P'tits Bouts de Choux dans votre localité.

**Le programme comprend:**

- Annonces radio 30 et 60 secondes
- Séparations de couleurs pour affiches
- Un guide "Comment faire?"
- Accès aux prix de présence et à une consultation marketing professionnelle

LES RECETTES NETTES SERONT VERSÉES AUX OEUVRÉS DE BIENFAISANCE POUR ENFANTS

Pour de plus amples renseignements sur ce programme des P'tits Bouts de Choux, veuillez communiquer avec:

Mike Gilbey  
Coleco (Canada) Limitée  
4000, rue St. Ambrose  
Montréal, (Québec) H4C 2C8  
(514) 934-4100

**CARRIERES ET PROFESSIONS**

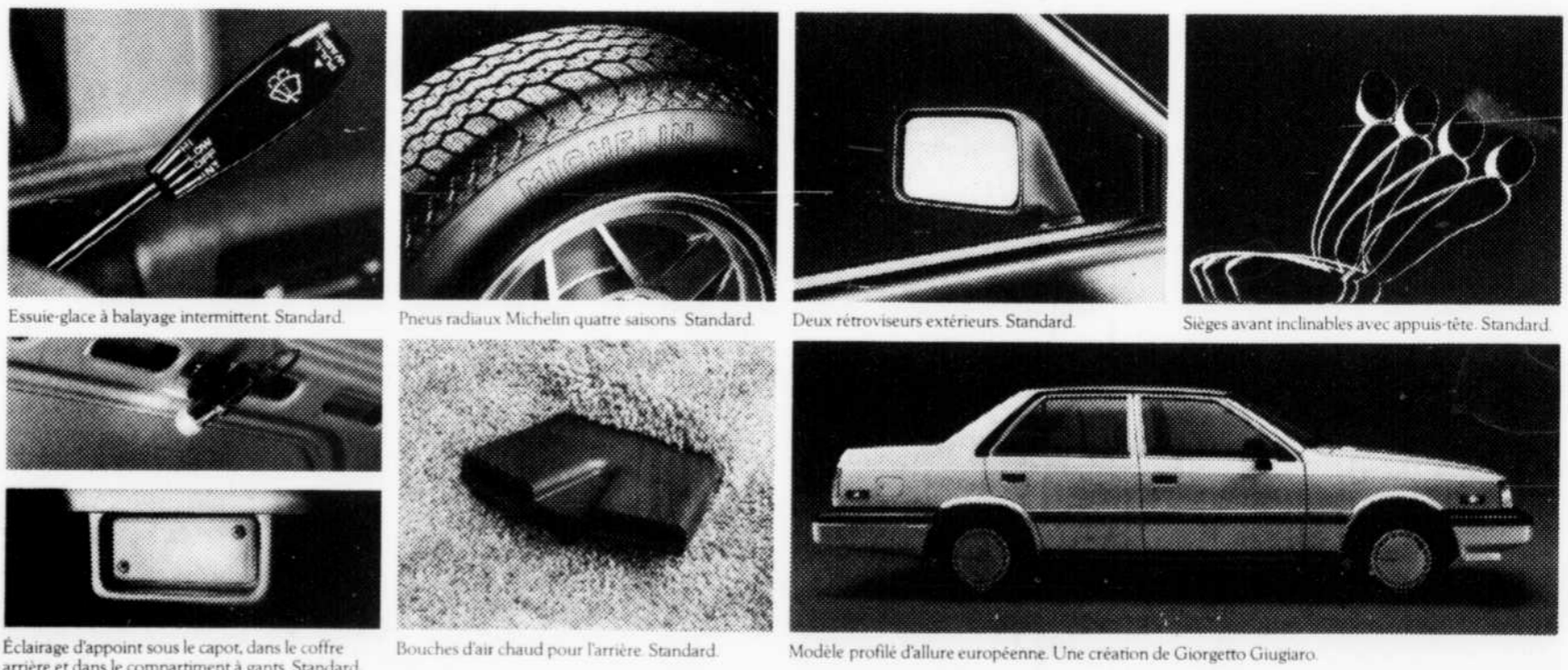
La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

**569-9201**

**Centre de santé physique**  
**GOLDS GYM**  
Le gymnase de renommée mondiale est présentement à la recherche de vendeurs ou conseillers.  
Une expérience dans la vente et un intérêt sportif seraient des atouts.  
S'adresser au:  
2295, King ouest  
Sherbrooke  
Demandez Alain ou Marc  
119705

**LE CENTRE HOSPITALIER ST-LOUIS DE WINDSOR**  
est à la recherche d'un(e)  
**PHYSIOTHERAPEUTE**  
consultant(e) (temps partiel)  
Qualifications requises:  
— Détenir un diplôme de la Corporation professionnelle des physiothérapeutes.  
— Posséder expérience de travail auprès des personnes âgées et adultes souffrant d'handicaps physiques.  
La consultation portera sur les activités de planification des programmes d'activités thérapeutiques, leur évaluation ainsi que la coordination du Service de physiothérapie.  
Traitement:  
— Sur base contractuelle, selon les échelles salariales du M.A.S.  
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 août 1985 à:  
**La Direction des services hospitaliers**  
C.H. St-Louis de Windsor  
23, Ambroise-Dearden  
Windsor (Québec)  
J1S-1G8  
120448-16-20 juillet

**VOICI LA STELLAR,  
LA VOITURE TOUT PLEIN D'EXTRA QUI  
NE COÛTENT AUCUN SUPPLÉMENT.**



Essuie-glace à balayage intermittent. Standard. Pneus radiaux Michelin quatre saisons. Standard. Deux rétroviseurs extérieurs. Standard. Sièges avant inclinables avec appuis-tête. Standard. Éclairage d'appoint sous le capot, dans le coffre arrière et dans le compartiment à gants. Standard. Bouches d'air chaud pour l'arrière. Standard. Modèle profilé d'allure européenne. Une création de Giorgetto Giugiaro.

La luxueuse Stellar se vend aussi à un prix fort raisonnable. Les extra représentés ci-haut sont seulement quelques-unes des caractéristiques qui font l'attrait de la Stellar. Après tout, qui a jamais entendu parler de pneus radiaux Michelin quatre saisons ceinturés d'acier en équipement standard? Lorsque vous irez chez votre

concessionnaire Hyundai, vous aurez l'occasion d'inventorier tout ce qui est offert en équipement standard, dont les phares au quartz halogène, les vitres teintées, la soufflerie antibuée aux vitres latérales, le verrouillage de sécurité des portières arrière, la moquette moelleuse. Votre concessionnaire vous invitera à prendre le volant, bien à

l'aise sur le siège enveloppant et entièrement inclinable. Vous comprendrez alors pourquoi la Stellar suscite tant de fierté chez Giorgetto Giugiaro, le fameux designer italien. C'est lui qui a conçu l'aménagement intérieur et l'extérieur profilé de la Stellar. Du côté mécanique, notons la direction à pignon et crémaillère, les servofreins avec disque à l'avant

et la boîte manuelle à cinq rapports. Rendez-vous bientôt chez votre concessionnaire Hyundai pour effectuer l'essai de la très luxueuse et très abordable Stellar. La voiture aux nombreux petits luxes qui ne coûtent aucun supplément.

**LA STELLAR  
BRILLE PAR SON LUXE  
ET PAR SON PRIX.**



**La Maison de l'Auto R.C. Inc.**  
4364, boul. Bourque  
Sherbrooke (Rock Forest)  
564-0777

**Bouchard Automobiles**  
1325, boul. St-Joseph  
Drummondville 477-0673